VOLUME IV. WINNIPEG, MERCREDI, 17 Mai 1916 NUMERO 1

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la "WEST CANADA PUB. CO. LTD."
619 McDermot
Téléphones - Garry 4264-4265

ANNIVERSAIRE

Trois ans! C'est peu, mais, dans la vie d'un journal, c'est l'épreuve qui nous apprend si nous sommes nés pour vivre. Ce temps d'épreuve, de noviciat en quelque sorte, nous pouvons nous rendre le témoignage de l'avoir vécu d'une vie saine et forte, toujours et partout fidèle au programme de la première heure.

Il serait oiseux d'insister sur les progrès accomplis. Nos lecteurs en ont été les témoins. Et ces progrès ont d'autant plus de valeur qu'ils ont été accomplis en une période de guerre, où toutes les oeuvres de presse ont tendance à péréclìter plutôt qu'à croître en force et en taille.

S'il n'y avait eu une sorte de communion intime entre notre programme et les idées de nos lecteurs, un succès tel que le nôtre n'eut pas été possible. C'est parce que nous répondions au désir commun d'un journal franchement catholique et français, indépendant de toutes les coteries politiques, traitant de choses autres que la politique, que nous avons pénétré dans toutes les paroisses, dans la très grande majorité des familles. Cela, nous en sommes aussi redevables à nos collaborateurs dévoués qui ont, les uns, alimenté la chronique de la province, les autres, tels MM. les abbés Jutras et St-Amant, Saint-Claude, etc., traité les questions d'agriculture ou d'organisation nationale, ou encore, comme "Gertrude", "Jacqueline des Erables", fait un succès de la chronique féminine.

L'on s'est demandé si les derniers changements survenus dans le domaine religieux de cette province ne modifieraient pas le caractère de la **Liberté**. Aucunement. La **Liberté** est aujourd'hui et sera demain ce qu'elle a été dans le passé: un journal catholique et français. Elle est née d'une pensée de patriotisme éclairé et sain. Elle n'a jamais donné le démenti à cette pensée et jamais elle ne le lui donnera.

Dans toutes les luttes nationales, nous serons, comme dans le passé, aux tout premiers rangs.

LA CONFEDERATION

Il vient de se jouer, à Ottawa, la semaine dernière,, une tragédie menaçante pour l'avenir de la Confédération.

L'un des principes essentiels qui ont présidé à l'union des provinces en une "fédération" a été la protection des minorités dans chacune des provinces.

S'il n'eut été accepté, la Confédération n'aurait pas été possible; si on ne le respecte, cette Confédération doit fatalement se dissoudre.

Nos amis dévoués, les grands journaux de Winnipeg, si soucieux de nous **équiper** pour les luttes de la vie, ont peut-être oublié, si d'ailleurs ils l'ont amais su, que ce sont les représentants protestants de la protestante minorité de Québec, qui ont le plus insisté pour que l'article de la Confédération qui pourvoit à la protection des minorités fut inscrit dans la Constitution.

La minorité protestante de Québec n'a jamais eu à se plaindre. Si nos amis veulent révoquer cette assertion en doute, nous leur dirons:

"Donnez-nous actuellement la moitié de ce que Québec concède aux vôtres, et notre condition sera tolérable en attendant mieux."

Nous nous respectons assez pour ne pas perdre notre temps en de vaines plaintes, nous avons actuellement mieux à faire, mais notre attachement aux institutions britanniques sur cette terre du Canada nous fait un devoir de ne pas donner tête baissée dans le précipice.

L'union du Bas et du Haut Canada était devenue impossible; il fallait un changement ou les cadres allaient voler en éclats. La Confédération a été un remède. Loyalement pris par tous, ce remède eut assuré la vie à ce pays; appliqué dans sa totalité à Québec, sans que les autres provinces consentent à faire leur part, la Confédération devient selon l'énergique expression de l'honorable sénateur Landry, "un piège d'ignominie", et il est dangereux, croyons-nous, de couvrir de honte deux millions de sujets dans un pays dont la population totale dépasse à peine sept millions.

L'heure est grave. Les hommes vraiment désireux de la paix et soucieux de vrais intérêts britanniques en ce pays aborderont le sujet avec calme et esprit de justice égale pour tous.

Notre situation dans l'Ontario et les provinces de l'Ouest ne peut pas indéfiniment durer ainsi, sans mettre en question l'existence de la Confédération.

Si elle doit rompre, quel régime succédera à l'état présent?

Ceux qui veulent la grandeur de l'Angleterre, et nous en sommes, croient-ils vraiment que la couronne britanique réussira à conserver les diverses provinces qui forment la Confédération, le jour de la rupture du lien fédératif. Nous en doutons, et ce jour-là le danger ne viendra pas de Québec.

L'école "jingo" qui veut faire au plus vite des gens à mentalité anglo-saxonne des nombreux immigrants amenés à grands frais dans ce pays, hâtera peut-être le dénouement par ses mesures d'anglicisation forcée, mais le dénouement ne sera pas dans le sens visé par elle. Parfois en voulant aller trop vite, on se casse le cou.

La qustion est sûrement assez sérieuse pour être étudiée avec calme, sans y mettre l'égoïsme féroce qui semble être la qualité dominante d'une certaine partie de la population du Canada.

DU CALME

Dans les moments de grand péril, quand l'orage menace de soulever des flots d'une violence inouie, la première chose à faire c'est de rester calmes. C'est déjà une marque de force qui ne peut manquer d'inspirer confiance aux compagnons de route. C'est ce qu'il faut aux Canadiens-français du Manitoba en ce moment.

Du calme. Que tous les énergies se dressent pour l'action, mais du calme et de la discipline.

Les nôtres ont déjà fait preuve de résolution en faisant taire la passion politique qui fait de l'esprit de parti une force tyrannique et déprimante; ils continueront à montrer de la discipline, en attendant pour agir la direction qui viendra de l'Association d'Education, et en agissant fermement quand une direction aura été donnée. Du calme donc, de la résolution et de la discipline. Nous entrons peut-être dans une lutte qui durera vingt-cinq ans, soit; ce pays en souffrira vraisemblablement, mais nous ne sommes certes pas responsables de l'engagement. De deux choses l'une s'impose et il est impossible d'y échapper: ou bien déchoir et passer au rang de serviteurs dans un pays où l'égalité de droits nous avait été garantie, avait même été stipulé comme article essentiel du pacte fédératif; ou bien accepter la lutte pour défendre notre position et notre honneur.

Aux hommes de coeur une seule de ces deux possibilités est acceptable, quelles que soient les conséquences.

Entre temps, agissons dès maintenant, et comme genre d'action nous suggérons celui que conseille la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à ses membres. Voici:

"La place prépondérante que nous avons laissé prendre à la langue anglaise dans le domaine des affaires, qui vous concerne spécialement, donne l'impression très nette et pourtant très fausse que, quand il s'agit de commerce ou de finance, l'élément français, même dans notre province, n'est qu'une quantité négligeable. Une réaction s'impose, elle est déjà commencée, la Société Saint-Jean-Baptiste y collabore de toutes ses forces et elle vient aujourd'hui inviter les hommes d'affaires canadiens-français, dont le concours est ici indispensable, à faire leur part dans la lutte pour la défense du français. Vous pouvez travailler au triomphe de la langue sur les forces hostiles qui cherchent à la faire disparaître, d'abord en vous servant de cette langue dans vos rapports avec vos clients ou vos fournisseurs de langue française; sans doute cela devrait toujours se faire, mais vous savez comme nous que, malheureusement, cela ne se fait pas souvent. Vous aiderez encore à la cause de la langue française en faisant votre publicité: enseignes, circulaires, etc., dans cette langue; combien de marchands canadiens-français dont la clientèle, souvent, est presque exclusivement française, s'annoncent cependant sous une raison sociale anglaise et font toute leur publicité en anglais? Toujours pour servir la cause de la langue française, vous pouvez exiger de vos fournisseurs anglais, qui viennent solliciter vos commandes, qu'ils aient au moins la courtoisie de s'adresser à vous dans votre langue et non pas dans la leur, qu'ils correspondent avec vous en français et qu'ils vous envoient des factures françaises."

Qu'on veuille nous en croire, ce remède appliqué à dose presqu'imperceptible à Winnipeg, depuis quelque temps, a déjà produit des effets que nous appellerions volontiers merveilleux.

Continuez, docteur!!

UNE PROTESTATION

Il y a quelques semaines, nous reproduisions en "Page du dimanche" un interview donné à l'**Echo de Paris** par Mgr Odelin, vicaire-général de Paris. Mgr Odelin, qui revenait d'un séjour de huit à dix jours à Rome disait, entre autres choses, qu'on était fort peiné à Rome, dans les cercles intimes du Vatican, de ce que la France n'eut pas officiellement remercié le Pape de ses démarches en faveur des prisonniers, tandis que les autres nations belligérantes, l'Allemagne par exemple, l'avait fait.

Un de nos lecteurs de Sainte-Rose du Lac nous écrit que Mgr Odelin faisait erreur et que nous avions dû le constater depuis dans les journaux. Et pour établir sa thèse, il nous communique un extrait du **Courrier du Finistère**, journal français.

Cet extrait ne nous semble pas démontrer qu'il y a eu remerciements officiels de la part du gouvernement, mais nous sommes heureux de le communiquer à nos lecteurs. Qu'auparavant notre correspondant de Sainte-Rose du Lac nous permette de lui dire que si nous avions découvert dans un journal, français ou autre la moindre preuve que Mgr Odelin s'était trompé, nous nous serions fait un devoir de le dire à nos lecteurs.

Voici l'extrait en question:

"M. le baron d'Anthouard, ministre plénipotentiaire accrédité par le ministère de la guerre auprès des dépôts de prisonniers, a prié le cardinal Amette de transmettre au Pape les remerciements suivants:

"La Fédération des oeuvres d'assistance aux prisonniers de guerre, réunie le 11 mars s'est montrée très touchée du haut intérêt que le Saint-Père a bien voulu marquer à la cause de l'hospitalisation en Suisse de nos prisonniers malades et de la part très importante qu'il a prise à la réussite des négociations.

"En conséquence, sur la proposition d'un de ses membres, et à l'unanimité, elle m'a donné mandat de faire parvenir à Sa Sainteté l'expression de notre profonde et respectueuse gratitude."

LA RACE INDOMPTABLE
Le soldat de France est resté toujours égal à lui-même

Le général en chef des forces britanniques a exprimé, dans un message officiel, l'admiration de l'Angleterre pour les héros de Verdun. Il a dit: "L'Allemagne brise en vain ses forces contre les indomptables soldats de France."

C'est la deuxième fois que nos hommes brisent la force allemande: d'abord sur la Marne, maintenant autour de Verdun.

Il faudra que l'Europe s'en souvienne dans les prochains congrès.

La force allemande était terrible; elle faisait trembler le monde; elle expliquait les rêves, les ambitions, l'insolence de l'Allemagne; elle aurait triomphé sans nos "indomptables soldats".

Nous ne sommes pas de ceux qui vomissent des injures grossières et vaines contre le Barbare; on diminue la gloire du combattant français quand on accuse de lâcheté son adversaire. Nos alliés et les neutres honorent l'intrépidité française parce qu'ils rendent justice au courage et à la vigueur des Allemands.

Si les Allemands étaient des lâches, si les Allemands mouraient de faim, si les Allemands se rendaient par troupeaux à la vue d'une baïonnette ou d'une boule de son, quel mérite auraient nos soldats? Et pourquoi l'envahisseur occuperait-il encore nos plus riches départements, avec la Belgique entière?

Nos hommes sont grands parce qu'ils résistent à un ennemi formidable, non seulement par son organisation, mais dormidable par sa sauvage bravoure. Sur la Marne, sur l'Yser, devant Verdun, les Allemands sont revenus dix fois, quinze fois, vingt fois à l'assaut de positions inaccessibles, où la mitraille les fauchait par milliers, où il leur fallait franchir des montagnes de camarades expirants pour mourir à leur tour. Voilà les guerriers à qui le soldat français tient tête victorieusement.

Chaque fois qu'on rabaisse l'effort allemand, et qu'on montre les Allemands criant "kamerade!" à la première menace, on soufflette la gloire de notre armée.

Tous les Français qui ont voyagé en Allemagne avaient vu des troupes allemandes aux parades et aux manoeuvres; ils avaient mesuré le poids, la cohésion, la puissance de choc de ces reîtres, élite d'une race militaire; et notre coeur se serrait d'angoisse.

C'est bien l'élite de la race allemande que l'élite de notre race a rencontrée sur la Marne, rencontre aujourd'hui devant Verdun. La race française l'emporte. Les nerfs l'emportent sur le muscle.

La race parle toujours au moment critique.

On vient de publier quelques extraits de la correspondance de Racine, envoyé aux armées comme historiographe par Louis XIV. Les traits que note Racine sur l'entrain, le courage simple et sublime, le dévouement, l'abnégation du soldat français au XVIIe siècle sont identiques aux notations de 1916. Mêmes figures, mêmes gestes, mêmes propos.

Nous sommes toujours les mêmes hommes. Nos pères ont fait notre pays; notre pays nous fait. C'est pourquoi notre pays doit rester à nous seuls, sans mélange ni partage, pour que nos enfants demeurent pareils à nos pères et à nous.

Nos alliés anglais s'inclinent devant "l'indomptable soldat de France". Nul hommage n'est plus précieux. Les Anglais et nous, on se connaît de longue date; on s'est rudement cognés; on s'apprécie.

A Waterloo, les Anglais devaient tenir jusqu'au dernier homme et ils ont tenu. Ils ont tenu contre Napoléon, pour attendre l'arrivée de Blücher. A Verdun, et sur tout le front français, et dans tout le pays de France, la consigne est de tenir jusqu'au dernier homme, jusqu'au dernier sou, pour attendre les millions de combattants nouveaux que l'Angleterre et la Russie doivent jeter sur l'Allemagne. On tient, on tiendra.

Les Anglais, le monde entier, les Allemands surtout, constatent que les Français n'ont pas dégénéré depuis cent ans. Au contraire: dans des épopées auprès desquelles Waterloo, bataille de géants, semble un combat d'avant-postes, nos hommes attaquent comme les soldats de Ney, ils tiennent comme les soldats de Wellington. Leur victoire ne sera plus l'affaire d'une charge brillante, d'un élan impétueux et bref: elle sera le fruit d'un effort soutenu, long, tenace

Déjà six cents jours dans le sang, dans la boue glacée, dans un enfer de souffrance et d'épouvante! A Verdun seulement, quatre semaines d'une lutte forcenée, sans répit, sous une tempête de feu et d'acier, parmi deux cent mille cadavres! Et personne ne bronche, rien ne fléchit. Une fois de plus, le caractère français est sorti de sa gangue.

Le monde le sait désormais: il y a une énergie française, une volonté française "indomptable".

Nos hommes, qui l'ont manifestée magnifiquement dans la sanglante épreuve, sauront l'affirmer demain dans l'oeuvre de paix, dans la purification, la reconstruction, l'exaltation de notre France.

Urbain Gohier.

UNE PREFACE DE PAUL FEVAL

Les Anglais et leurs soldats

Le romancier français Paul Féval, aussi connu des Canadiens-français que des Français, et dont une grande partie des oeuvres sont dans plusieurs bibliothèques de paroisse, comme dans celles des collèges, a écrit entre autres romans 'Le Régiment des Géants.' C'est l'histoire des Ecossais montagnards du 42e de bataille, dit le romancier.

Il a préfacé cet ouvrage, de lecture agréable, de quelques pages où il s'exprime en termes nets sur la coutume qu'ont prise les Anglais, dit-il, de faire gagner leurs batailles par des régiments écossais et irlandais.

Ces pages sont à lire, et plus que jamais, elles sont d'actualité, à l'heure où M. Clémenceau dit assez vertement son désappointement de ce que, selon lui, l'Angleterre ne fait pas pour aider la France.

Dans cette préface, Paul Féval parle d'un projet qu'il eut jadis de publier une vie anecdotique de sir Walter Scott. Plusieurs personnes lui adressèrent à ce propos des documents de tout genre mais rien qui pût l'induire à se mettre à ce travail. Il avait alors écrit "la Garde Noire", où il était question des soldats écossais du 42e. L'un des documents qu'il reçut venait de Londres, avec, — c'est Paul Féval qui parle maintenant, — "une lettre d'envoi, signée Robert J. Campbell, (fils d'Anne-Mary Constable) me fournit au moins le titre que le cherchais en m'apprenant que le fameux 42e de bataille nommé le "Black Watch" en anglais, le "Reicudan Dhu en écossais, ce qui signifie pareillemant la Garde Noire, avait encore une autre dénomination légendaire: "The Giant Regiment", le Régiment-Géant ou le Régiment des Géants. Ceci faisait allusion, selon le dire de la lettre, non seulement à la solidité proverbiale de ce corps devant l'ennemi, mais aussi à la stature élevée des soldats qui le composaient: il y a en effet dans les Hautes-Terres d'Ecosse, une véritable race de géants.

"La lettre de M. Robert J. Campbell avait pour moi encore un autre intérêt; il était Ecossais et capitaine d'une compagnie écossaise: il m'apportait quelques bons arguments dans une mauvaise querelle que la presse de Londres me cherchait. On était au lendemain de la guerre de Crimée où nos soldats avaient sauvé l'armée anglaise à Balaclava et les journaux londonniens, se faisant un plaisir de retourner les rôles, publiaient tous les jours des récits, "anglaisés" à toute outrance, où les Anglais, surpris et battus, couvraient néanmoins de leur protection nos soldats vainqueurs.

"Dans un mouvement d'impatience, soulevée par le comique trop effronté de ces prétentions, j'avais eu le tort d'écrire qu' "il n'y avait point de soldats anglais dans l'armée anglaise", entièrement composée d'Ecossais et d'Irlandais. Cette affirmation était exagérée, par conséquent, inexacte, mais M. Robert J. Campbell me fournissait la statistique des contingents écossais et irlandais pendant une période de 69 ans, et en vérité, ses rigoureux calculs réduisaient mon inexactitude à de très infimes proportions.

"Ces proportions n'ont pas notablement changé depuis lors, et quiconque prendra la peine (c'en est une) de chercher dans les immenses colonnes du **Times** le détail quotidien de la guerre contre les Afghans, y trouvera engagés beaucoup de régiments highlanders, beaucoup de régiments irlandais, beaucoup de réigments indigènes, mais très peu de régiments anglais. De deux choses l'une: ou il n'y en a pas, ou on les économise avec soin pour employer à l'usage de tous les jours les indigènes, les Irlandais, les Ecossais et autres créatures inférieures qui ne se sont pas donné la peine de naître anglais d'Angleterre.

"Cela ne veut pas dire que personne, et moi moins que personne, nous ayons jamais songé à mettre en doute la vaillance anglaise qui a fait tant de fois ses preuves, mais cela veut dire que les Anglais d'Angleterre aiment passionnément leur combort et que rien n'est moins confortable que la guerre. Les Anglais d'Angleterre n'enverraient personne au feu à leur place s'il était possible d'y aller commodément! ils veulent bien mourir, mais les pieds chauds et l'estomac plein de bonne viande.

"Quant aux Irlandais, quant aux Ecossais surtout, il faut croire qu'ils éprouvent un grand charme à se faire tuer pour leur seigneur suzerain John Bull, puisqu'ils jouent ce rôle depuis tant d'années sans en paraître fatigués. Cela prouve de leur part un bon caractère, d'autant plus que John Bull ne s'est pas toujours montré reconnaissant envers ceux qui se faisaient tuer pour lui, comme je vais le prouver peut-être une fois de plus en racontant, selon son authenticité populaire et terrible, l'histoire des Ecossais montagnards du 42e de bataille, dit "Le Régiment des Géants".

LES PROUESSES DE NOS MITRAILLEURS

Quand on étudie les combats autour de Verdun un fait s'impose à l'attention: c'est le rôle aussi brillant qu'utile de nos compagnies de mitrailleurs. Les récits des prisonniers allemands montrent que nos techniciens ont su admirablement tirer parti du terrain pour infliger avec leur engin si meurtrier des pertes cruelles à l'ennemi. Les rapports des chefs de corps ne sont pas moins éloquents. Partout nos mitrailleurs ont fait de bonne besogne. Ils ont prouvé que dans la guerre de mouvement l'emploi judicieux des mitrailleuses pouvait être décisif. Parfois ils se sont généreusement sacrifiés sur place fauchant jusqu'à la dernière minute les rangs allemands et mourant ensuite à leurs pièces. C'est ainsi que le 25 février une compagnie postée en avant de Louvemont a fait une véritable hécatombe avant d'être submergée par le flot ennemi.

Du moins cette compagnie a-t-elle abattu, avant d'être elle-même taillée en pièces, trois fois autant d'ennemis.

Au cours de la retraite effectuée du 21 au 25 février, les mitrailleurs se sont prodigués pour protéger la marche des colonnes et leur permettre de s'installer sur les positions de repli. Aussi bien, dans les combats d'offensive, les mitrailleurs choisissaient avec rapidité les positions de flanquement, occupaient les saillants propices, surprenaient l'ennemi par la souplesse et la précision de leur tir. Un officier mitrailleur m'a confié ses impressions qui répondent bien au sentiment général des commandants de compagnies de mitrailleuses:

"Nous avons maintenant un outil bien en main, et le temps n'est plus où les Boches s'efforçaient de nous intimider par l'abondance de leurs mitrailleuses et la façon dont ils en usaient dans le combat. Partout, nous leur répliquons avec autorité, et le plus souvent nous prenons l'avantage. Notre tempérament français est le tempérament mitrailleur par excellence. Il faut beaucoup d'initiative et de sang-froid au milieu de la bataille pour distinguer le bon emplacement et l'occuper rapidement afin de barrer la route à l'adversaire. Nos sections de mitrailleuses sont composées d'hommes agiles, décidés, entraînés à l'étude immédiate du terrain, capables de remplacer spontanément le chef qui tombe. Il existe parmi les mitrailleurs une camaraderie, que dis-je, une solidarité admirable. Chaque compagnie est une famille où chacun se dispute l'honneur des postes les plus périlleux.

"Quel entrain chez nos hommes! Quelle joie lorsqu'ils entrent en action et qu'ils réussissent un beau tir! On vibre dans la mitraille. C'est une arme qui crée l'enthousiasme chez les servants avant qu'elle ne sème l'épouvante chez l'adversaire.

"Je connais une pièce qui, du 25 février au 4 mars, a tiré 75,000 coups! L'officier qui la servait a eu sous les yeux des scènes de déroute inoubliables. Les Boches, à un certain moment, traqués comme des ras dans un ravin, cherchaient à s'échapper sans y parvenir et tourbillonnaient sur place, affolés avant d'être frappés. L. compagnie qui s'était imprudemment engagée dans cette souricière fut aux trois quarts anéantie."

Les citations à l'ordre de l'armée feront individuellement connaître ceux des mitrailleurs qui se sont distingués dans ces combats épiques et qui ont pris une part si glorieuse aux engagements récents.

Un trait entre mille pour donner une idée de leur bravoure. Au moment le plus violent de l'attaque allemande un mitrailleur zouave avait réussi à dégager sa pièce ensevelie par l'explosion d'un obus et il l'emportait en compagnie d'un camarade lorsqu'il aperçut l'ennemi qui débouchait à courte distance. Nos hommes, sans s'émouvoir, s'installèrent dans le trou d'obus fraîchement creusé. L'un des deux zouaves prêta son épaule pour porter la mitrailleuse à la hauteur voulue et pour que l'autre pût aisément pointer. Ces deux zouaves brûlèrent ainsi toutes leurs cartouches et après avoir arrêté la marche de la section qui avançait contre en lui causant d'énormes pertes, furent assez heureux pour battre en retraite avec leur pièce.

Les mitrailleurs sur tous les points du front menacé ont prouvé pareillement leur esprit d'à-propos, leur courage et l'efficacité de leur action. La bataille de Verdun met en lumière les énormes progrès accomplis par eux et tout ce que nous pouvons attendre de leur science tactique comme de leur dévouement dans l'avenir. Ils ont droit à nos hommages admiratifs. Ne les leur ménageons pas.

Nouvelles de France.

LE COIN DES DAMES

QUE notre vie soit sincère ou non, nous aimons la sincérité chez les autres. Nous nous inclinons profondément devant la personne sincère, car rien n'est plus doux et plus charmant que l'esprit franc et pour mieux exprimer ma pensée, l'esprit sans porte de derrière. Dans le monde, on rencontre peu de sincérité. Que je suis heureuse de vous voir. Et... dans son coeur on voudrait voir la personne à qui on adresse ces mots, à cent verges de nous. Oh! que votre toilette est jolie! Et une fois la personne hors de vue, on s'écrie: quelle laideur et quel peu de goût! On rencontre une personne pour la première fois et aussitôt on la juge. — Cet air bourru, ce visage si peu attrayant cache souvent une belle âme et il ne suffit que de la connaître pour découvrir d'innombrables qualités. Mais non... nous lui faisons belle façon, mais dans le fond de notre coeur nous nous proposons de ne jamais l'aimer.

Nous paraissons contente mais en nous-mêmes nous ne le sommes pas! Nous nous taisons quand la langue se démange de parler et nous jasons comme des pies quand nous n'avons rien à dire. Ainsi va le monde. De l'hypocrisie systématisée et on dit que c'est d'être bien élevé que de savoir se contraindre et cacher ses sentiments. Non, la parole nous est donnée pour faire comprendre nos pensées et non pas pour les déguiser. On entend dire souvent que la femme surtout est née artificieuse. Pourtant le coeur de la femme est plein de bonté et la sincérité et la bonté devraient marcher la main dans la main. En faisant tout en notre pouvoir pour chercher ce qu'il y a de mieux dans notre prochain et en faisant un petit voyage au fond de notre coeur, nous trouverons là bien des imperfections qui nous feront trouver les autres mieux que nous, alors nous pourrons pratiquer la sincérité.

Quand on est jeune on a confiance en tout le monde, mais trop souvent celle que l'on appelle "mon amie" n'est qu'une ennemie et que de larmes le manque de sincérité n'a-t-il pas fait verser.

Trouver une amie sincère, c'est trouver un trésor. C'est l'âme qu'il nous faut pour être la dépositaire de nos petits secrets. L'amie sincère c'est l'ange gardien de notre vie! L'amie sincère c'est ce qu'il y a de plus doux au monde. C'est une fleur cachée qu'on cueille d'abord avec indifférence mais quelques instants après le parfum exquis de la sincérité s'exale d'elle et on voudrait ne jamais s'en séparer.

L'âme sincère est toujours heureuse parce qu'elle n'a rien à se reprocher tandis que l'âme fausse se trouve toujours obligée de couvrir un mensonge par cent autres. Soyons donc sincères si nous voulons être aimées. Excluons le mensonge de notre vie. Le bonheur et le succès sont le partage de celles qui pratiquent la franchise et la loyauté.

GERTRUDE.

EMBELLISSONS NOS MAISONS

En quoi consiste l'embellissement du chez soi et de qui dépend-il?

Il y a un embellissement qui dépend du bon caractère de ceux qui composent la famille, de leur humeur douce et gaie, et de leur force à supporter les petites misères de la vie en commun. Nous faisons remarquer que cet embellissement dépend plus qu'on ne le suppose du savoir-faire de la femme que Dieu a placée dans la famille.

"Du moment qu'une femme passe le seuil d'une maison, dit un moraliste, elle en devient comme l'âme".

Si tout ne se fait pas par elle, du moins elle inspire et dirige tout. Elle peut se cacher, dissimuler son autorité, elle ne supprimera jamais son influence. Elle irrite ou console, soutient ou décourage. Bonheur ou tristesse tout vient d'elle. Dieu l'a mise près de l'homme pour le calmer, pour adoucir ce qu'il a d'âpre dans sa vie, de cruel dans ses épreuves, de mauvais dans l'irritation de son humeur.

A son sourire, le regard se calme et les grondements de la colère s'apaisent. Elle a des mots charmants et des intonations de voix qui prennent le coeur. Elle commande avec habilité et sagesse, sans blesser une idée arrêtée, elle la bat lentement en brèche. Tout son art consiste à cacher qu'elle est en opposition avec celui qu'elle veut amener à ce qu'elle désire.

O femmes, si vous vouliez être bien vertueuses, que d'âmes vous mèneriez au ciel!

(Science du ménage.)

QUESTIONS ENFANTINES

Les poètes ont en des vers doux et pleins de suavité chanté les charmes de l'enfant, sa naïveté, son sourire, ses gestes mignons. L'artiste a imprimé au marbre inerte, le maître a jeté sur la toile, une vie enfantine sous les formes, les poses les plus gracieuses, les plus angéliques. Les romanciers ont souvent pris pour leur héros la douceur, les grâces, la gaieté, la mélancolie et même la maladie d'un enfant pour rattacher un père à son foyer, ramener dans la voie parfois étroite du devoir celui qui s'en était éloigné.

Tous aiment l'enfant et il n'est pas de coeur si froid, si dépourvu de sensibilité qui ne se sente attiré vers ce petit être qui ne demande qu'à se faire couvrir de caresses et qui sait bien payer doublement celles qu'il reçoit.

Mais c'est dans le coeur de la mère que se trouvent les trésors inépuisables de l'amour. Le chant du poète, le marbre de l'artiste, le tableau du maître, les écrits du romancier ne reflètent et ne rendent encore qu'imparfaitement l'amour de la mère pour son enfant. L'on a dit, et avec beaucoup de raison, que l'amour de la mère est aveugle. En effet, il se traduit partout et il n'est pas de circonstances où elle manque de parler de son enfant. Il y a des mères qui, chez elle, chez des amies, en présence d'étrangers et un peu partout ne perdent aucune occasion d'étaler les hauts faits de leurs chéris, au risque d'ennuyer l'entourage.

Exalter les talents du sien, peindre avec vigueur et force ses gestes que l'on trouve ordinairement chez des autres enfants, démontrer avec une verve inlassable les traits de son caractère comme les prouesses dont il est le sublime héros. Cette mère monopolisera la conversation pendant des heures en parlant de son idole. Ce sujet l'intéressera, sans doute au plus haut point et elle ne pourra concevoir que les personnes présentes préféreraient causer d'autres choses. Elle laissera un groupe pour aller chanter ailleurs les gloires de celui qui fait l'objet de son amour.

Personne ne voudrait amoindrir le talent de votre enfant ni lui enlever une parcelle de ses succès. Personne ne désirerait sérieusement ôter, enlever ce grand amour que vous ressentez pour lui.

S'il a des aptitudes, du talent pour la musique, le dessein, la littérature, les sciences, encouragez-le; ne lui ménagez pas les louanges mais n'allez pas former les yeux sur ses défauts. Si parfois la critique sur son talent arrive à vos oreilles, n'y voyez pas trop vite une pointe de jalousie, mais réfléchissez bien si cette critique n'est point méritée. La mère ne peut pas être toujours bon juge des talents de son enfant, son amour quelquefois irraisonné la rendant trop partiale. Il est parfois, pour nous, "mères", difficile de réaliser que ce qui est intéressant au sujet de nos enfants ne peut pas l'être pour les autres. Apprenons à modérer notre désir, notre envie de dire ce que font nos enfants, aimons plutôt à entendre parvenir à nos oreilles les louanges que l'on dit de ceux que nous chérissons tant. La louange faite par une autre personne vaut beaucoup mieux, est plus sensible, plus appréciable que celle que nous recherchons.

GERTRUDE.

CONTE POUR LES ENFANTS

Lucette était bien la plus heureuse petite fille du monde ce matin de février 1916. C'était le jour de sa fête et Mme C... qui n'avait pas d'enfants et qui adorait cette petite-là venait de lui donner trois beaux dollars neufs; c'est-à-dire une vraie fortune pour une gamine de huit ans. On comprend l'impatience de Lucette toute cette matinée, froissant dans le creux de sa mignonne menotte rose, ce trésor de papier.

La réflexion, pourtant, travaillait ce petit cerveau et elle se demandait ce qu'elle ferait de cette fortune. Des jouets? Elle en avait tant! Des friandises? Il y en avait une ample provision dans la maison!

Oh! j'aurai de belle choses chez Eaton cet après-midi, car ma grande soeur m'a promis de me conduire là.

Le moment solennel était arrivé, et Lucette eut le vertige en entrant dans la grande salle de jouets. Une belle poupée semblait lui tendre les bras et lui dire: Achètes-moi.... Achètes-moi.... — Un petit piano qui avait les sons aussi mélodieux que celui de sa maman attirait aussi son attention et pourtant elle ne se décidait à rien.

Enfin, la grande soeur, fatiguée de sa longue indécision, la pressait d'acheter quelque chose. L'attention de Lucette se fixa bientôt sur une fillette de son âge, au teint pâle, mal vêtue et surveillée par sa mère dont les vêtements attestaient aussi l'indigence. Elle était là devant une table de jouets, muette d'admiration. "Veux-tu acheter une poupée?" dit Lucette à la petite fille.

L'indigente secoua la tête d'un air triste, avouant par là sa pauvreté.

"Choisis", dit notre petite héroïne; je paie.

Celui-là n'a rien vu qui n'a pas été témoin de la joie innocente de la petite et du bonheur, grandissant les yeux émerveillés de la pauvre mère.

Mais aussitôt la grande soeur glisse ces mots à l'oreille de notre petite amie: "Je crois que la pauvrette aurait plus besoin d'une paire de bottines que d'une poupée".

"Allons, achetons des bottines et aussi la poupée et pour le reste, maman y verra."

Les trois belles piastres allèrent vite grossir la caisse de la maison de commerce et Lucette s'en revint toute joyeuse à la maison après que la grande soeur eût demandé l'adresse de la reconnaissante maman.

"En voilà une affaire, marmotta la soeur aînée, revenir à la maison avec rien".

Ne dis rien, M... J'ai eu bien du plaisir de voir le bonheur de cette petite, et je trouve ce jour de fête le plus beau de ma vie."

GERTRUDE.

DE LA MODE

La jaquette à demi-ajustée donne la correcte silhouette du printemps. Comme garniture on reste fidèle aux bandes de cuir verni surtout pour les costumes en serge ou en gabardine.

Le col Directoire reversible est fort pratique et est beaucoup recherché pour les nouveaux costumes.

* * *

On ressuscite les berthes comme garniture pour les robes du soir.

* * *

Les blouses russes, si longues cet hiver, se sont considérablement raccourcies. Quelques-unes s'allongent en pointe de chaque côté. Les manches plates sont préférées.

* * *

Si toutes les robes ne conviennent pas à chaque petite fille, il en est une qui est seyante à toutes, et c'est la robe genre marin avec blouse américaine (middy). La jupe droite est plissée ou froncée, retenue en place par une ceinture ou cousue à un corsage de dessous en doublure. La blouse aussi longue qu'une tunique se glisse par-dessus la tête. Un cordon de soie passé dans les oeillets, resserre l'encolure. Une petite poche et une ceinture sont beaucoup appréciées de nos fillettes.

RECETTES

Gelée de Veau

Ingrédients: 1 gigot de veau; 2 oignons; 6 clous de girofle; ½ cuillerée à thé d'épices; sel et poivre; persil au goût; ½ tasse de vinaigre; 2 pintes d'eau.

Préparation: Faites bouillir le veau avec l'eau pendant cinq minutes. Ecumez et laissez bouillir 2½ heures avec les oignons, les épices, les clous de girofle, le persil et le poivre et sel. Otez les os et placez la viande dans un moule. Faites bouillir le liquide jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'une pinte. Coulez et ajoutez le vinaigre et versez sur la viande dans le moule. Faites refroidir et servez avec des tranches de citron.

* * *

Crème au chocolat

Ingrédients: 3 tasses de lait; 2 onces de chocolat sucré; ½ tasse de sucre; 4 oeufs.

Préparation: Mettez le lait chauffer au bain-marie, râpez le chocolat dans un bol, ajoutez le sucre et les jaunes d'oeufs battus en crème. Quand le lait commence à grimacer sur le dessus, ajoutez graduellement dans le bol contenant le chocolat, les oeufs et le sucre, brassez vivement afin d'empêcher de se masser puis remettez au bain-marie et laissez prendre en crème. Faites refroidir et servez avec de la crème fouettée.

* * *

Pain de boeuf

Ingrédients: 2 livres de boeuf dans la ronde, ½ pouce d'épaisseur; 1 oignon; 1 cuillerée à soupe de farine; 3 cuillerées à soupe de beurre; 2 patates tranchées; sel et poivre.

Préparation: Coupez le boeuf par tranches d'un pouce et demi de long par un pouce de large. Mettez dans une casserole, couvrez d'eau bouillante, ajoutez les oignons tranchés et laissez bouillir jusqu'à ce que la viande soit tendre. Otez la viande, ajoutez les patates au liquide et laissez bouillir à peu près six minutes, puis ôtez les patates. Défaites le beurre et la farine ensemble et mélangez au liquide, laissant cuire dix minutes. Dans un plat mettez un rang de viande puis un rang de patates et ainsi de suite. Versez le jus pour couvrir tout et faites cuire dans un fourneau bien chaud.

* * *

LA BONNE SOUPE

Sans doute, il est au monde d'autres jouissances que celle de manger de la bonne soupe.

Mais avouez que si la bonne soupe ne suffit pas à assurer le bonheur de la vie, elle y contribue cependant pour une large part.

Vous connaissez le proverbe: "Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es."

Je crois qu'on pourrait dire avec autant de raison: "Dis-moi quelle soupe tu manges, je te dirai quelle femme tu as."

"Tu manges de la bonne soupe? "Tu as une bonne femme."

"Tu manges de la mauvaise soupe? Oh! mon pauvre ami, quelle mauvaise femme tu dois avoir!"

Eh oui, la bonne femme fait de la bone soupe, et la mauvaise femme fait de la mauvaise soupe, tout comme le bon ouvrier fait du bon ouvrage et le mauvais ouvrier fait du mauvais ouvrage.

J'ajoute: la bonne soupe fait le bon ménage; la mauvaise soupe fait le mauvais ménage. Et cela se comprend tout seul.

C'est le rôle et le devoir de la femme d'employer le mieux possible dans l'intérêt de la famille, le salaire du mari, le fruit de son travail, de sa sueur, et c'est aussi le devoir de la femme d'aimer son mari et de chercher toutes les occasions de lui faire plaisir.

Eh bien, elle trouvera tous les jours une occasion de lui faire plaisir: c'est de lui donner de la bonne soupe qui soutienne ses forces et flatte agréablement le palais.

Donc, la femme qui fait de la bonne soupe est une femme qui fait bien son devoir: c'est une bonne femme.

Et, d'autre part, le mari qui mange de la bonne soupe est généralement, sauf de rares exceptions, un bon mari; d'abord, parce qu'il a eu le bon esprit de choisir une bonne femme, ce qui indique qu'il n'est pas bête; ensuite parce que la bonne soupe qu'il mange tous les jours lui conserve un bon estomac, ce qui n'est pas sans influence sur le bon caractère; et surtout parce que, comme sa femme remplit bien ses devoirs et cherche à lui faire plaisir, à lui rendre agréable le séjour de la maison et le repas en famille, qu'il est moins tenté qu'un autre d'aller ailleurs pour se payer un coup de la charcuterie... et le reste.

Plaisanterie à part, il est évident que la bonne soupe, et, d'une façon générale, la bonne tenue de la maison, contribuent puissamment à la paix du ménage et par conséquent au bonheur de la famille.

Si bien qu'on peut dire aux parents: Aimez-vous bien votre fille? voulez-vous qu'elle soit heureuse en ménage? Eh bien, apprenez-lui à faire la bonne soupe! Apprenez-lui de bonne heure à faire le ménage, à avoir de l'ordre, à bien ranger la maison, à bien raccommoder les vêtements et à bien entretenir le linge, de façon que plus tard, elle sache employer utilement le salaire de son mari, et lui faire un intérieur confortable où il se plaise, au milieu de sa femme et de ses enfants.

Ce n'est pas si facile qu'on pourrait croire de faire une bonne ménagère.

Le métier de ménagère, c'est comme tous les métiers; il faut l'apprendre pour le bien faire.

Parbleu! tout le monde est capable de faire une soupe: avec du feu, de l'eau et quelques légumes, il y a toujours moyen de se mettre quelque chose sous la dent et de ne pas mourir de faim. Mais quelle différence entre la la soupe parfumée faite par une bonne ménagère et l'horrible ratatouille improvisée au dernier moment par les femmes négligentes, sans courage et sans savoir faire!

Ah! si toutes les ménagères savaient faire de la bonne soupe, croyez-moi, il y aurait plus d'économie et on se porterait mieux.

La bone soupe! mais vous le voyez, c'est un instrument de moralisation!

L'AVENIR DE LA FRANCAISE

La question féminine préoccupe les penseurs ainsi que tous ceux qui cherchent à entrevoir et à préparer l'avenir de notre pays après la guerre.

Depuis le commencement des hostilités, disent les esprits éclairés et les écrivains psychologues (tel Victor Margueritte dans l'**Information universelle**), la Française a donné sa mesure. Elle a prouvé sa force en faisant oeuvre de force et montré son intelligence et son caractère en faisant oeuvre d'intelligence et d'énergie morale.

Commençant par les plus humbles, nous avons vu d'abord des femmes du peuple remplacer les hommes appelés sous les armes. Dans les moyens de transport, comme le métropolitain et les tramways, elles s'acquittèrent de leur tâche avec une aisance et un sérieux parfois plein d'humour. Les premières que l'on mit à l'oeuvre, on les regarda avec une sorte d'attendrissement et de pitié. Comme on connaissait mal la femme! Quels que soient son rang social et les soi-disant revers de la vie, elle ne veut pas qu'on lui tende la main, ce dernier geste est le plus utile par les temps bouleversés que nous vivons, où chacun a vu de près la fragilité des situations sociales.

Peu à peu donc, l'esprit s'est accoutumé à constater que de gentilles et robustes travailleuses pouvaient se substituer aux hommes dans les postes publics où elles n'étaient pas admises autrefois. Et voilà le commencement de cette fameuse transformation que certaines femmes réclamaient depuis si longtemps. Elle s'est faite à son heure, sous le poids de la nécessité.

Dans les classes dites riches ou aisées, les dévouements ont été innombrables, admirables, selon la nature de la Française bien née. Les infirmières se sont multipliées au chevet des blessés pendant que les oeuvres de charité se fondaient inlassablement. Il fallait bien venir au secours de toutes les misères; il fallait bien aussi chercher un dérivatif à l'oisiveté ou à la tristesse où la guerre avait laissé bien des femmes du monde. La vie de luxe et de distraction se trouvait arrêtée nette, brisée pour longtemps dans un élan tapageur et dispendieux; les plaisirs ne marquaient plus les heures des privilégiés de la fortune. C'était désormais une existence sans secousses factices, sans agitations qui s'ouvrait devant elles, silencieuse et solitaire, minutes tissées de pensées guerrières ou tragiques. Alors, on a rempli sa vie de devoirs, de charité et de travail.

La femme a dû prendre aussi l'habitude de vivre sans affection ou du moins celle de la sentir plus lointaine. Il a fallu se diriger seule, sans heurter les obstacles. La femme d'autrefois, obéissante, douce, passive, résignée, allant de l'enthousiasme à la dépression, a fait place dans notre société nouvelle à la femme maîtresse de sa volonté et de ses nerfs, ferme et vaillante, égale à elle-même et gaie malgré tout. Elle ne pourra plus reprendre sa vie d'autrefois où l'on pensait moins à l'humanité souffrante. Elle se souviendra que, dans cette guerre, tous les Français ont lutté et souffert comme elle et avec elle.

Certes, on ne demande pas à toutes les femmes de jouer un rôle ou d'exercer une influence. Le type ancien de la Française ne disparaîtra pas complètement. Il y aura toujours des âmes tendres heureuses d'obéir, de se laisser diriger et de vivre pour leur mari et leurs enfants. Ne les plaignons pas; celles-là auront retrouvé leur existence d'antan et pourront y revenir.

Mais la place d'honneur demeurera à la femme nouvelle, qu'autrefois on ridiculisait. On a vu qu'elle pouvait avoir autant et plus de charme et de beauté que les autres. On a reconnu aussi son mérite, son dévouement, son utilité sociale ou sa valeur intellectuelle.

D'une manière générale, la guerre aura modifié et amélioré les mentalités. Il y aura moins d'égoïsme étroit, moins de complaisance sotte à l'égard de soi-même. On est si peu de chose puisque tant de héros sont morts qui valaient mieux que nous! Notre caractère se sera retrempé dans la douleur. Nous serons fortes et stables. Aucune infortune ne doit plus nous ébranler ni détendre nos volontés.

Notre idéal vivra désormais en des choses plus hautes. Certes, la femme aimera toujours l'élégance qui fait partie de l'art français; mais elle saura rester simple, droite, loyale, incapable des petites mesquineries qu'on prêtait autrefois à son sexe.

Celles qui se sont dévouées, continueront à le faire; celles qui auront perdu leur bonheur, en chercheront un autre moins fragile dans le devoir ou le travail. Celles enfin qui aspireront à une carrière qui les élève à tous points de vue, chercheront à monter chaque jour davantage vers l'accomplissement de leur rêve, sans vanité, certes, mais avec l'orgueil de leur courage et de leur intelligence, ce garant le plus sûr de la vertu.

Enfin, toutes, elles trouveront leur bonheur, non plus dans les plaisirs factices ou malsains d'autrefois, mais dans l'effort de chaque jour et l'idéal splendide de leur âme de Françaises.

Marguerite Boulanger...

LE "MARCHAND DE POISSONS" ANARCHISTE ET LE "BOUFFON DE L'AMBULANCE"

Extrait d'une lettre d'une religieuse infirmière dans un hôpital de P.:

Mai 1915

.... Il faut vous présenter les héros du jour... Le premier est l'un de nos blessés, âgé de trente-cinq ans, grièvement atteint à la jambe, et qui nous arriva il y a trois mois, un peu ahuri de se trouver dans un couvent. Rasé et d'allures étranges, bien que correctes, il étonnait à première vue.... Plus d'une fois, nous l'avions soupçonné d'être acteur; plus d'une fois aussi, selon ses dires, il fut soupçonné à la guerre d'être "curé". Hélas! ce brave marchand de poissons de Paris n'était pas acteur et encore moins curé, mais un Montmartrois pas baptisé, sans croyances, anarchiste, très intelligent, ayant poussé tout seul, sans culture, comme l'herbe des champs. Les premiers jours de son arrivée, il observait attentivement toutes choses; évidemment, il se passa quelque chose dans son âme, car un matin il exprima nettement le désir de devenir catholique, demandant si cela se pouvait.

Un catéchisme expliqué lui fut donné, additionné de leçons particulières... Depuis qu'il étudiait, il ne se cachait pas pour parler aux blessés et à sa famille de son prochain baptême. Bientôt, il devint apôtre, et son frère de vingt-cinq ans se joignit à lui aux leçons de catéchisme. Ces dernières étaient bien avancées lorsque fut placé près de lui un brave soldat qui, dès la première instruction qu'il entendit, demanda à la Soeur de l'en faire profiter, lui non plus n'étant pas baptisé. Un jour qu'ils parlaient tous deux des soins qu'ils reçoivent, le marchand de poissons s'enflamme subitement et dit: "Ce que les Soeurs ont fait pour moi, je ne pourrai jamais l'oublier. Et bien que la Soeur nous ait dit au catéchisme que l'on ne doit jamais jurer en vain, je jure qu'après la guerre, lorsque j'aurai fait une bonne semaine de merlans ou de maquereaux, mon premier acte sera d'en porter une caisse chez les Soeurs le vendredi saint suivant, en reconnaissance."

L'autre catéchumène est un jeune père de famille, bouffon de l'ambulance, qui en fait voir de toutes sortes à Kaddour, brave Marocain, qui suit docilement tous ses conseils, jusqu'à chercher l'invalide à la tête de bois près du tombeau de Napoléon. Mais si P... a ses heures de gaieté, il a aussi ses heures de sérieux; c'est ainsi qu'il refusa d'assister au concert des blessés pour étudier son catéchisme. "Car, disait-il, je veux être catholique pour vivre en catholique, et je veux connaître ma religion pour bien la pratiquer..." Au baptême devait se joindre pour lui le sacrement de mariage, et c'est ainsi que, dimanche, se célébrèrent dans notre chapelle ces touchantes cérémonies. Après que nos deux blessés, qui durent rester assis durant toute la cérémonie, eurent reçu le baptême, et pendant que le prêtre confessait la future mariée, les soldats valides firent vibrer les notes du cantique: "Je suis chrétien." Le mariage fut célébré ensuite, et le Salut du Très Saint Sacrement clôtura cette consolante soirée.

Nos soldats voulurent encore chanter "Catholiques et Français toujours". Un des nouveaux baptisés en savoura particulièrement les paroles. N'avait-il pas été cité à l'ordre du jour sur le champ de bataille pour avoir sauvé un convoi de munitions explosives, sous le feu de l'ennemi?... La cérémonie terminée, les héros du jour furent fêtés par tous. Outre le champagne et les dragées, il leur fut offert un joli crucifix et une superbe gravure: "la Madone du grand duc".

INSTITUTRICE DEMANDEE

Catholique et capable d'enseigner l'anglais et le français. $3 pour chaque jour d'enseignement; l'école restera ouverte jusqu'à Noël.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à

Jos. Cantin,
Rocanville, Sask.
Casier postal 246.



Pour Lire au Foyer le Dimanche



QUAND DIEU S'EN VA...

Quand **Dieu s'en va d'un peuple**... malheur à ce peuple! Le départ de Dieu est le signal de toutes les décadences. Si l'on veut une patrie prospère, il faut y mettre Dieu, tout grand. Sans religion, les moeurs fléchissent, la fraternité baisse, le progrès s'arrête, l'ensemble croule, et la civilisation succombe sous la poussée des appétits sensuels et des instincts sauvages.

Quand Dieu s'en va d'un foyer... malheur à ce foyer! Si la religion, qui fait les ménages unis, heureux, féconds, sans tache, disparaît de la famille, que deviennent la chasteté du jeune homme, la pudeur de la jeune fille, la dignité de la femme, la sainteté du lien conjugal, le respect filial, et le respect mutuel des époux. Peut-on garder la chaleur après avoir éteint le foyer? Le fleuve peut-il conserver ses eaux fécondantes, si l'on supprime la source?

Quand Dieu s'en va d'une âme... malheur à cette âme! Elle reste seule avec ses ignorances, avec ses faibleses, avec ses meurtrissures. Elle ignore ses devoirs et ses destinées. Elle ne sait ni ce qu'elle est, ni d'où elle vient, ni où elle va. Elle ne connaît ni le principe, ni le terme, ni le chemin, ni ce que Dieu veut d'elle sur cette terre, ni ce qui l'attend au-delà. Elle marche dans la nuit sans force qui l'assiste, sans lumière qui la guide. Elle fléchit; personne ne lui tend la main. Elle souffre, et ses larmes coulent inconsolables. Elle meurt... et quel sera son réveil dans l'éternité?

Quand Dieu s'en va de l'enfant et de la jeunesse, malheur à l'enfance et à la jeunesse!... C'est la religion vraie qui donne l'éducation, enseigne la morale, et forme les consciences. "Tout enfant impie, disait Loubert écrivant à Fontanes, est un enfant méchant ou débauché. Il faut du ciel à la morale comme de la lumière à un tableau." Point d'éducation sans morale et point de morale sans religion. Ceux qui prétendent le contraire sont des hâbleurs qui veulent des effets sans cause, et qui promettent du pain sans avoir de farine.

Quand Dieu s'en va de l'enfant, malheur aux parents qui comptent sur ce cher petit être pour l'honneur de leurs vieux jours! Ah! combien j'en ai vu tomber des larmes, de ces larmes de père et de mère, longues à naître, lentes à couler, qui sont comme un arrachement! Vous espériez, malheureux parents, que vos fils continueraient vos traditions, agrandiraient votre patrimoine et soutiendraient vos pas chancelants.

Hélas! leurs passions et leurs vices font à vos coeurs de mortelles blessures et tout votre amour n'est plus occupé qu'à ne pas les maudire. Ils ont déserté l'Eglise et les sacrements, ils ont tourné le dos aux prêtres, et leur vertu a sombré dans un triste naufrage. Et puis, l'enfant tient dans sa petite main l'avenir, le sien, celui de sa famille, de la religion et de la société. L'enfant d'aujourd'hui est l'homme de demain, la moisson est tout entière dans la semence. Si donc Dieu s'en va de vos enfants, qu'avez-vous fait? Vous avez élevé des agneaux pour la dent des loups, et vous avez préparé de tristes jours pour vos familles, pour la patrie, pour la religion. Parents, gardez la foi de vos enfants!

VOUS ETES ORPHELINE DEPUIS LONGTEMPS?

—Moi, orpheline?... Mais pas du tout: j'ai encore mon père et ma mère.

—Vous avez des parents?... Alors, je n'y comprends rien.

—Pourquoi donc, Père, me posez-vous cette question? Ai-je donc l'air d'une orpheline?

—Pour l'air, je n'en sais rien; je ne suis pas au confessionnal pour apprécier l'air, mais pour entendre les paroles et juger des actions. D'après vos aveux, vous avez dix-huit ans seulement, vous êtes déjà fréquentée depuis plus de trois ans, depuis plus d'un an vous veillez seule au salon jusqu'à onze heures et plus, avec un jeune homme de vingt ans, une couple de fois par semaine et vous sortez de temps en temps seule avec lui, en promenade ou en soirée. Seule, il me semble, une pauvre orpheline, sans parents et sans bons conseils, peut être assez imprudente pour se permettre ces libertés.

—Père, ces libertés sont-elles coupables ou seulement dangereuses? Je n'y vois aucun mal, moi; mes parents ne me les ont jamais défendues. Quel mal peut-il y avoir à veiller ou à sortir seule avec un bon jeune homme?

—Le vrai mal, mon enfant, c'est que vous vous mettez **volontairement** et **sans aucune raison** dans une occasion de péché grave, qui devient **de jour en jour plus prochaine** et **quasi inévitable.**

—Ah! là vous exagérez bien les choses, Père; c'est certain, il n'y a pas pour nous le moindre danger, si vous saviez comme mon jeune ami est honnête et bon!

—"Il n'y a pas de danger!" Ah! la vieille histoire inventée par le serpent dans le paradis terrestre: "Non, vous ne mourrez point", il n'y a pas de danger!.. Combien de pauvres âmes ont fermé l'oreille à la voix du bon Dieu pour écouter ce mensonge d'enfer et se laisser plonger dans le péché grave; voulez-vous en augmenter le nombre? Combien de malheureuses jeunes filles ont fait la sourde oreille aux avis de leurs confesseurs pour se fier aux histoires de Satan et pleurer le reste de leur vie leurs folies de jeunesse; désirez-vous en faire l'expérience?...

—Assurément non, mon Père, je veux être heureuse plus tard et je veux en prendre les moyens. Vous prenez un ton si sévère pour me parler de ces choses-là, ça doit être bien sérieux. Père, je vous écoute, j'ai confiance en vous, puisque vous êtes l'homme du bon Dieu; coûte que coûte, je suivrai vos conseils.

—D'abord, mon enfant, êtes-vous certaine que le bon Dieu vous appelle à vous marier?

—Mais non, je ne suis pas certaine; à la vérité, je n'en sais rien du tout, je n'y ai jamais pensé sérieusement, je suis bien trop jeune encore...

—Oui, vous pouvez le dire que vous êtes jeunes et vous pourriez ajouter: légère, irréfléchie, un peu "tête-folle".

—Ah! Père, êtes-vous donc si méchant?

—Tenez, écoutez un petite histoire: un garçon de quatorze ans, sans expérience, est attiré par le costume universitaire et l'air gaillard des étudiants; il s'achète un habit, une belle collection des meilleurs manuels et se bourre la tête de latin, de grec, d'hébreu, de littérature, de philosophie et de sciences. Il y met un temps considérable et beaucoup d'argent. Après trois ou quatre ans, je lui demande s'il est bien convaincu que le bon Dieu l'appelle à une profession libérale, au sacerdoce, à la vie religieuse ou à celle de cultivateur, d'ouvrier de manufacture; il me répond qu'il n'en sait rien, qu'il est trop jeune pour y penser. Ne trouvez-vous pas ce jeune homme au moins un peu écervelé?

—Même beaucoup, Père, c'est évident; avant de gaspiller tant d'argent pour son costume, ses livres, sa pension et ses cours, il devrait prier, consulter et découvrir si le bon Dieu veut cela de lui.

—Je vous félicite, pour ce garçon vous raisonnez comme un philosophe catholique. Ne trouvez-vous pas que vous avez agi comme ce jeune homme sans jugement en gaspillant tant de temps, d'énergie et d'amour durant **trois ans de fréquentation**, c'est-à-dire de **préparation au mariage,** sans savoir seulement si le bon Dieu vous appelle à ce genre de vie?...

—Comment dites-vous cela, Père, la fréquentation, c'est la préparation au mariage?

—Eh! oui, c'est uniquement cela; c'est même **la préparation prochaine**, c'est ce qui précède immédiatement les fiançailles, l'achat de la robe de noce et le contrat.

—Certainement, Père, ma mère ne m'a jamais dit cela.

—C'est pourquoi je vous croyais orpheline depuis longtemps. Vous avez assurément perdu beaucoup de temps et d'amour depuis trois ans.

—Que faut-il donc faire avant la fréquentation?

—Il vous faut trois choses bien claires et bien définies:

1. La **conviction** que le bon Dieu vous appelle à l'état du mariage. Pour acquérir cette conviction vous devez être bonne, pieuse, pure comme un ange, afin d'attirer les bénédictions du ciel en votre âme, réfléchir beaucoup sur les chances de salut pour vous dans les trois états de vie créés par Dieu et consulter un directeur pieux, désintéressé et éclairé...

2. A peu près **l'âge** où d'ordinaire les jeunes filles de votre condition se marient en notre pays. Si donc, vous êtes encore au couvent ou en apprentissage, ou si vous n'avez encore que seize ou dix-sept ans, à moins de circonstances spéciales, vous n'êtes pas à l'âge de vous marier et toute fréquentation vous est interdite.

3. La **volonté** et la **possibilité** de contracter mariage dans un avenir rapproché, par exemple, dans deux ou trois mois, dans cinq ou six mois, au plus tard dans un an. Si donc, malgré l'âge convenable et le désir de vous marier, les circonstances vous empêchent de le faire avant trois ou quatre ans, vous ne devez pas fréquenter.

—Mais, Père, si un excellent parti se présente, un excellent jeune homme qui veut bien m'attendre, allez-vous m'obliger de le renvoyer et de manquer un bon mariage?

—Si c'est vraiment le bon jeune homme que vous avez mérité par votre vertu et que Dieu vous prépare pour vous rendre heureuse, le ciel vous le gardera et vous le ramènera bon et vertueux en temps convenable; fiez-vous à la Providence, ne le recevez pas si tôt. A plus forte raison faut-il le renvoyer si ce n'est pas celui que Dieu vous destine, mais un fareeur qui cherche le plaisir.

—Et si je continue à le recevoir quand même et à fréquenter seule à seul, vous dites qu'il y aurait danger?

—Oui, mon enfant, il y aurait danger évident et très sérieux.

Ne savez-vous pas par expérience comme les tentations contre la pureté sont fréquentes, humiliantes et redoutables? comme bien peu de personnes y résistent longtemps? comme tous les saints, loin de courir à leur rencontre, ont fait des actes héroïques pour mériter d'en triompher? par exemple n'avez-vous pas lu comment saint Bernard se plongeait, au coeur de l'hiver, dans l'eau glacée, saint Benoît se roulait dans les ronces et les épines, saint François d'Assise dans la neige et saint Martinien mettait ses pieds dans le feu pour dompter les ardeurs impures d'une chair indomptée? N'êtes-vous pas encore convaincue que nous sommes tous enfants fragiles d'Adam? que "la chair est faible?" que "toute chair est comme de la paille?", que, pour plusieurs de vos compagnes, une visite, un regard, un mot ont souvent joué le rôle de l'étincelle pour allumer le feu de l'impureté? que la sainte Ecriture donne encore ce terrible avertissement: "La fille qui est dans la maison de son père, doit être pour lui un sujet de veiller sans cesse, et le soin qu'elle lui cause lui ôte le sommeil... Il craint qu'elle ne tombe dans quelque faute contre la pureté avant son mariage, et qu'elle ne se déshonore dans la maison paternelle". Si ces paroles terribles ne suffisent pas, écoutez encore le témoignage de saint Alphonse de Liguori, homme d'une expérience consommée, confesseur et missionnaire durant près d'un demi siècle: "Généralement parlant, tous les jeunes gens et les jeunes filles qui s'aiment ne doivent pas indistinctement être accusés de péché grave; mais, en principe, je pense qu'il est difficile pour eux de ne pas se trouver dans l'occasion prochaine du péché mortel. L'expérience ne le prouve que trop; sur cent jeunes gens, deux ou trois à peine resteront exempts de péché mortel dans une semblable occasion, et cela, sinon au début de la fréquentation, certainement après quelque temps."

—C'est effrayant, cela; votre expérience, Père, confirme-t-elle celle de saint Alphonse?

—Mon expérience, pauvre enfant, comme celle de tous les confesseurs, m'arrache des larmes tous les jours: j'en rencontre tant dans la vie qui ne veulent pas comprendre, persistent à s'exposer dans des fréquentations trop longues ou trop libres et vérifient de plus en plus l'axiome: "fille têtue, femme battue."

—Je vous remercie, Père, je ne m'attendais pas à une pareille leçon en entrant au confessionnal; j'en bénis le bon Dieu. Veuillez m'aider par vos prières maintenant, afin de m'obtenir le courage de profiter de cette grâce du ciel.

POUR NOS LECTRICES SEULEMENT

Mesdemoiselles, ne vous fâchez pas de ma hardiesse; et de grâce!... ne souriez pas de mon entreprise: je veux vous dire un mot sur la mode.

D'abord, il ne faut pas vous méprendre sur ma façon d'envisager cette question. Malgré un **air ancien,** on peut n'être pas d'un autre âge. Et pas plus qu'un autre je ne suis incliné à causer de la couleur et de la coupe des robes, ni de l'éclat des mantes, de la pointure des souliers et des gants, de l'élégance rajeunie des chapeaux et des toques qu'il peut être de bon ton, pour une demoiselle, de porter dans les temps présents et futurs!... Tout cela, mesdemoiselles, c'est votre affaire, je n'y trouve rien à redire que vous y donniez votre attention.

Me serait-il permis de glisser ici une simple observation qui peut renfermer une demande assez facile à satisfaire?

Il s'élève assez souvent dans les journaux des plaintes indignées au sujet de la conduite de jeunes gens polissons qui insultent, en pleine rue, les passantes. Vous êtes-vous demandé si la faute en doit toute retomber sur les insulteurs? Et lorsque vous vous rappelez dans quelle mise, trop sommaire à force "d'être à la mode", certaines jeunes filles aiment à paraître en public, est-ce vraiment pour vous un mystère qu'elles ne soient pas respectées?...

Serait-ce trop exiger que de prier les jeunes filles de suivre la mode dans une mesure telle que jamais elles ne cessent d'inspirer à tous le sentiment de leur dignité?

Mesdemoiselles, vous êtes chrétiennes; que votre toilette nous le répète chaque jour.

Tous seront heureux de ces rappels discrets de votre honneur conscient. Il y a, soyez sûres, plus que vous ne pensez de jeunes gens qui vous aimeront davantage et mieux, pour cela.

Et mon Dieu!... que faudrait-il le plus souvent pour qu'il en soit ainsi?... Pour la plupart, une petite demi-verge de tissus de plus à porter, ici et là, sur les échancrures trop accusées des vêtements! et ce serait parfait. La condition est-elle si dure?... N'en avez-vous jamais acceptées de plus onéreuses et pour des motifs moins sérieux?... Et puis quand on sait que des modes vous n'acceptez que ce que vous voulez bien!...

A toutes celles qui veulent voir, il est donc facile de voir ce qu'il faut: un **petit effort de bonne volonté** à faire pour prendre des nouveautés de la mode que ce qu'une "vraie demoiselle" en peut accepter sans se manquer de respect à elle-même.

Et cet effort, s'il se généralise, rendra grand service à vos admirateurs, mesdemoiselles. En garde donc contre les inconvenances de la mode! Car, au train où les choses vont, la mode est en passe de vous rendre impossible la réalisation d'une de vos plus légitimes ambitions, celle de vous faire aimer comme vous le méritez, pour votre âme et vos aimables qualités!... Et ce sera dommage: tous y perdront, vous les premières!

DANS LE MONDE CATHOLIQUE

LA FRANCE ET LES NEUTRES CATHOLIQUES

L'une des grandes surprises de la France au début de la guerre, ce fut le concert de sympathies, de souhaits de victoires, de tous les neutres, plus particulièrement des neutres catholiques, pour les Alliés teutons. En Italie le sentiment pro-allemand avait plus d'intensité chez les catholiques que chez les radicaux. Le pro-germanisme des catholiques irlandais des Etats-Unis s'affichait ouvertement dans tous leurs organes. Et ce sentiment était non moins évident dans les républiques de l'Amérique latine. Dans la catholique Espagne c'était de la virulence. On y croyait que Guillaume II inclinait secrètement au catholicisme et qu'il se déclarerait converti au lendemain de la guerre. D'ailleurs il était l'allié de la catholique Autriche, qui, un an auparavant avait émerveillé le monde par les pompes du Congrès Eucharistique de Vienne. Et dans toute la péninsule l'on rêvait du rétablissement du pouvoir temporel des papes par les deux empereurs du Centre. L'Angleterre était protestante, la Russie schismatique et la France révolutionnaire et athée. Qu'en attendre de bon?

Songez ce que cela devenait entre les mains de la propagande allemande. Et l'on sait combien habile et insidieuse elle est.

Point de fumée sans feu, selon le dicton populaire. Cette antipathie avait un fondement dans la réalité des choses. Réalité présentée sous un faux jour, mais réalité quand même. De cet état d'esprit anti-français chez les neutres les catholiques, remarque Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut Catholique de Paris, la France était en grande partie responsable. "Le passé révolutionnaire de beaucoup de nos hommes d'Etat et l'attitude que ce passé leur imposait, même quand leurs actes étaient sages, les concessions en actes et plus encore en paroles qu'ils faisaient aux partis extrêmes, les surenchères démagogiques qui s'étalaient dans les proclamations et dans les discours à l'heure des élections, le besoin de paraître AVANCE et de s'affubler à cet effet d'étiquettes voyantes, qui ne répondaient pas toujours à la réalité des opinions, tout cela était de nature à inquiéter les conservateurs de tous pays et à leur inspirer la crainte de la contagion. Mais surtout, la politique anti-religieuse de presque tous les ministères qui se sont succédé en France depuis 1880, la dissolution des congrégations, suivie de l'exil, non pas légal sans doute, mais forcé si elles voulaient conserver leur règle et leur vie religieuses, d'un si grand nombre d'entre elles, la manière dont s'était opérée la rupture du gouvernement français avec le Saint-Siège et accomplie la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la spoliation totale de l'Eglise de France et le désintéressement admiré de tout l'univers avec lequel elle l'avait acceptée, plus peut-être que tout le reste, ce genre de neutralité religieuse qualifié d'athéisme officiel que le gouvernement français avait cru devoir proclamer comme son principe, nous avaient aliéné les hommes religieux de toutes confessions; et comme, dans notre pays, la religion de l'immense majorité était le catholicisme, c'était le catholicisme qui avait été de fait presque uniquement visé, les catholiques du monde entier se sentaient atteints dans la personne de leurs frères, humiliés et blessés dans la personne de leur Chef, inquiets pour eux-mêmes des contre-coups possibles; donc ennemis de notre gouvernement et, puisque ce gouvernement est l'émanation du pays, rendant le pays tout entier responsable des actes de son gouvernement et englobant l'un et l'autre dans une même antipathie.

"Ajoutons à ces faits, continue avec non moins de justesse Mgr Baudrillart, l'opinion que les étrangers se font de notre société par ceux de nos livres qu'ils lisent le plus volontiers et par les milieux qu'ils fréquentent trop souvent quand ils viennent à Paris, quitte à crier ensuite au scandale, la fâcheuse habitude enfin que nous avons d'étaler, aux yeux de tous, nos querelles intestines et de nous incriminer les uns les autres plus que de raison, faut-il être surpris des jugements sévères que des hommes attachés aux principes de conservation sociale, de morale privée et publique, de religion, portaient sur notre Patrie?"

Il en est des nations comme des individus. Elles voient les défauts plutôt que les qualités. A quels injustes jugements cela ne conduit-il pas quand il s'agit d'un pays comme la France où le mal n'est pas hypocrite et fanfaronne plutôt où le bien, modeste parce que réellement fécond, se confine dans un généreux oubli.

Combien de ces catholiques neutres se rendaient compte, bien qu'ils en eussent été et en fussent encore les bénéficiaires, que "la France est féconde en oeuvres catholiques, animées du plus pur esprit chrétien; qu'elle en compte même plus que toutes les autres nations; que la plupart des familles françaises, non seulement observent la loi morale, mais sont étroitement unies; — que les maris aiment leurs femmes et les femmes leurs maris; — que les enfants respectent leurs parents et les aident dans leurs vieux jours; et que, si ces familles ne font guère parler d'elles, à côté de celles dont on se plaît à étaler les tares, c'est que, chez nous, autant le mal est fanfaron, autant le bien est modeste". Tous ces catholiques neutres oubliaient, comme le remarque Mgr Baudrillart, que "par ces oeuvres et par ces familles, l'action du peuple français dans le monde reste une action chrétienne et sert l'Eglise de mille manières, à commencer par l'abondance de ses dons et la propagande de ses missions"; que "même dans ses écarts, la France garde un fond de générosité et de charité qui s'inspire du christianisme"; que "ce sont ces faits que la Papauté a toujours reconnu et qu'Elle reconnaissait hier encore en proclamant que la France est et demeure la Fille aînée de l'Eglise."

D'un côté les mérites de la France étaient ignorés. De l'autre, l'on ignorait les tares et les démérites de l'Allemagne. L'ancien prestige du Centre faussait toutes les visions. L'on pouvait compter sur les doigts de la main ceux qui savaient qu'il "existe en Allemagne, dans le monde qui dirige, un esprit foncièrement anti-catholique et souvent même anti-chrétien", que de l'Allemagne "sont sorties, depuis la querelle du Sacerdoce et de l'Empire, et surtout depuis la Réforme protestante, toutes les grandes difficultés suscitées à l'Eglise"; que l'Allemagne "est la mère des hérésies fondamentales et des négations radicales; que "sa religiosité même tend à dissoudre toute religion positive, comme sa pensée philosophique tend à dissoudre la personnalité divine."

C'est cette vérité qu'un comité de propagande catholique française, sous la direction de Mgr Baudrillart, s'est efforcé de faire connaître aux neutres catholiques. En dépit de la formidable contre-propagande allemande, il a fort bien réussi dans sa tâche. "Nous avons, disait récemment Mgr Baudrillart, âme dirigeante de cette propagande, amené les catholiques de ces pays à écouter nos raisons et à nous rendre justice sur plusieurs points."

ARRETES POUR AVOIR ENSEIGNE A DE PETITS NEGRES

Où cela se passe-t-il, demanderez-vous? Dans les Etats-Unis, pays de toutes les libertés.

Voici le fait:

Trois Soeurs de Saint-Joseph, dans la ville d'Augustine, ont été arrêtées le jour de Pâques et conduites en prison, sous l'inculpation formidable d'avoir violé les lois de l'Etat en enseignant dans une école nègre à de petits nègres.

Et elles sont coupables aux yeux de l'Etat. Car la loi interdit formellement à des blancs de donner un enseignement quelconque à des noirs.

Puis l'on viendra nous dire que la race noire croupit dans l'ignorance et est incapable de développement intellectuel. N'a-t-on pas l'exemple de Booker Washington qui démontre le contraire?

Autour de la Ferme



LE MELILOT OU LE TREFLE D'ODEUR

Le trèfle d'odeur qui pousse le long de nos chemins n'est certainement pas vanté par tout le monde; il est plutôt regardé comme une mauvaise herbe, car il a des défauts qui le font redouter. Cependant il a aussi de grandes qualités; on en récolte la semence très facilement, il est comme la luzerne un grand fertilisant de la terre; il donne un fourrage contenant autant de protéine. Mais s'il est plus fertilisant que la luzerne, il ne produit pas autant à l'acre

Il fait un bon pâturage sans être détruit par le pied des animaux; en cela il est préférable à la luzerne, qui serait détruite en peu de temps. Le mélilot pousse sur toute espèce de terre. Sans doute il donnera meilleure satisfaction sur un bon terrain, mais sur un sol dur, glaiseux, il donnera encore un assez bon rendement et surtout il améliorera cette terre par l'azote qu'il y introduira. Pour le semer, il n'est pas nécessaire de l'inoculer comme il faut le faire pour la luzerne. Semé dans des conditions défavorables, beaucoup de graines ne lèveront pas la première année. Il ressemble beaucoup à la luzerne par son feuillage et par ces qualités, mais il en diffère par sa nature.

Cette dernière est une plante vivace, c'est-à-dire que la même racine produit une tige pendant plusieurs années, tandis que le mélilot est bisannuel; la graine se développe la première année et le printemps suivant sa racine produit une seconde tige qui porte graines et meurt à l'automne, ce qui fait croire que sa racine ne meurt pas si vite que ça, c'est qu'un champ semé en 1914, laisse voir encore au printemps 1916 de nombreuses pousses; ceci s'explique par le fait qu'en 1914 on a semé dans des conditions défavorables et beaucoup de graines n'ont pas pu germer cette année-là, et elles se sont développées au printemps dernier, et cette année 1916 ces racines de l'année dernière poussent une seconde tige et vont sécher à l'automne. Si donc vous semez ce printemps un pâturage en mélilot, vous mélangerez 12 livres de graines avec 1½ minot ou même 2 minots d'avoine; vous ferez une belle récolte de fourrage vert et vous aurez un pâturage pour cet automne. Si toute la semence s'est développée et qu'en 1917 vous ne laissez pas de chance à vos tiges de venir à grain. Alors le pâturage de mélilot sera fini, puisque ces plantes sont bisannuelles. Mais tout n'est pas perdu. Loin de là. Faites en septembre ou en octobre un bon labour et vous aurez un champ tout azoté et tout préparé pour recevoir une semence de blé. Le pâturage a engraissé votre terre et les racines de trèfle d'odeur l'ont enrichi d'azote.

Mais vous allez dire: s'il était resté dans ce terrain des graines ou des racines encore vivantes? Alors tout naturellement il poussera, pendant deux années, quelques pieds de mélilot et ça ne nuira pas du tout, et dans les troisième et quatrième années vous sèmerez de l'avoine ou de l'orge; il poussera beaucoup plus de trèfle qui ne nuira pas à votre grain et donnera à votre paille les qualités d'un très bon fourrage.

Si la quatrième année on coupait le grain en fourrage vert, on aurait ce même automne un très riche pâturage que vous pourriez relever dès l'année suivante, c'est-à-dire que vous feriez une rotation de six ans, — car il faut en venir à la rotation et cesser de semer toujours grain sur grain. En tout cas, messieurs, si vous voulez vous obstiner à garder la vieille routine, le mélilot n'est pas pour vous; il pousserait dans votre grain à l'état de mauvaises herbes comme d'ailleurs vous faites avec le chardon jaune, la belle dame, le pied de corbeau, la folle avoine, etc., etc., etc.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LES GRAINS

Blé—

No 1 Nord	119⅜
No 2 Nord	117½
No 3 Nord	113¾
No 4	109¼
No 5	102½
No 6	95¾
Fourrage	90¾
No 1 Rejeté	112¾
No 2 Rejeté	110¾
No 3 Rejeté	104¾
No 1 Tough	113¾
No 2 Tough	111¾
No 3 Tough	108
No 1 Sale	110¾
No 2 Sale	107¾
No 3 Sale	104¾

Avoines—

No 2 C W	47⅞
No 3 C W	46
Extra No 1 Fourrage	46
No 1 Fourrage	45¼
No 2 Fourrage	44¼

Orge—

No 3	68
No 4	63
Rejeté	58
Fourrage	58

Lin—

No 1 N W C	172
No 2 C W	169

LE MARCHE BESTIAUX

Prix, argent comptant, à Winnipeg, à la fin de la semaine.

Boeufs—

Premier choix	$8.00 à $8.40
Bon choix	$7.50 à $8.00
"Feeders"	$6.75 à $7.25
"Stockers"	$6.85 à $7.00
Moyens	$5.00 à $5.50

Boeufs (Oxen)—

Premier choix	$6.00 à $6.50
Bons	$5.50 à $6.00
Moyens	$3.90 à $4.10

Taureaux—

Premier choix	$5.75 à $6.25
Moyens	$5.25 à $5.75
Légers	$4.75 à $5.25

Vaches—

Premeir choix	$6.50 à $7.00
Bon	$5.50 à $6.00
Ordinaires	$4.25 à $4.75
Conserve	$2.50 à $3.10

Génisses—

Premier choix	$6. 75 à $7.75
Bon choix	$6.00 à $6.50
Bon	$5.50 à $6.00
"Stockers" choix	$6.25 à $6.75
"Stockers"	$5.00 à $5.50

Veaux—

Choix, 125 à 225 liv.	$9.25 à $9.75
Moyens	$7.50 à $8.25
Lourds	$5.75 à $6.50

Cochons—

De choix	$10.75 à $11.00
Truies	$8.75 à $9.25
Légers, 110 à 140 livres. Prix	$10.00 à $10.35
Légers, 110 et moins	$9.00 à $9.25

Brebis—

Grasses	$6.50 à $7.00
Moutons, choix	$7.00 à $8.00

LES PRODUITS

Patates—

Man., lots de 10 minots. Le minot	$ .90
C.-B., lots de 10 minots. Le minot	1.10
Au char, f.o.b., Wpg. Le minot	.75

Beurre de crèmerie—

Moulé. Aux détailleurs	.34
Mon. (Solids). Prix des fabriques	.31

Beurre (Dairy)—

No 1	.21
No 2	.19
No 3	.17

Oeufs—

No 1 frais	.21

Farines—

No 1 "patents", 98 liv.	3.30
No 2 "patents", 98 liv.	3.17½
No 3 "patents", 98 liv.	3.05

Issues de blé et avoine roulée—

Sac de 80 livres	2.10
Son, en sacs, la tone	19.00
Gru	20.00
Avoine cassée. La tonne	27.00
Avoine et orge. La tonne	26.00

Foin—

No 1 naturel. La tonne	14.00
No 2 Naturel. La tonne	13.00

CAUSETTE

Avez-vous une vache? J'en ai une, moi, une belle vache, au pelage roux, tacheté de blanc; fine de tête, svelte de taille, yeux intelligents et doux, allure tranquille, pattes nerveuses, pis bien proportionné, trayons écartés: un expert classerait "Caillette" parmi les meilleures laitières, sans se tromper.

Soir et matin, à heure fixe, je m'enveloppe d'un ample tablier, fait exprès, et ma chaudière neuve au bras, une blanche serviette sur l'épaule, je m'en vais au clos, du côté où le joli lac baigne de fraîcheur le verdoyant paysage. J'appelle: "Caillette", viens-t-en!" Et, docile à ma voix, "Caillette" s'en vient d'un pas pressé. Ca vous étonne? Moi, pas! Le truc est simple: une poignée de sel que je lui apporte pour son dessert, et voilà pourquoi "Caillette" me témoigne une si tendre affection! Rien de tel, pour adoucir les bêtes... et les gens; comme de flatter leurs innocentes manies! Et "Caillette" aime le sel!

En arrivant, elle s'abreuve longuement, dans l'eau claire, qui reflète son image et la mienne, avec le décor d'alentour. J'y puise aussi à même ma chaudière, et tandis que "Caillette" lèche son sel, je lave à grandes eaux les fins trayons que j'essuie avec le linge propre. Sur mes talons je m'assoie. Vous préférez un banc? Affaire d'habitude; pourtant le mien est plus commode! Je commence à traire. Le lait descend en neigeux flocons avec un bruissement doux, dans la chaudière qui se remplit de blanche écume, jusqu'à plein bord. Une dernière caresse à "Caillette", qui ayant fini de lécher, se reprend à mâcher sa gomme, en ruminant je ne sais quoi, avec un air béat de parfait contentement.

Je reviens vers la maison, et dans le calme du soir, où dans la fraîcheur du matin, l'écrémeuse entonne sa claire chanson, accompagnant la mienne; la crème monte dans la petite chaudière et le lait, dans la grande; mais il est maintenant d'un blanc cru, qui contraste avec l'autre. Dans la jarre je transverse la riche crème, d'une belle teinte ambrée; je la porte au frais; et à demain le beurre.

Aimez-vous à traire les vaches, mademoiselle? Non? vous avez tort! Pour vous en convaincre, écoutez cette véridique histoire d'une de mes amies. Pendant les vacances, sans y manquer jamais, elle allait traire la vache. La vieille maman disait bien: "Laisse faire, petite, j'y suis habituée, moi." Mais vivement la fillette s'emparait de la chaudière, traversait le chemin en courant, sautait la barrière et commençait. L'heureuse maman, souriant à l'espiègle, retournait préparer le souper ou le déjeuner. Souvent un grand ami, inoccupé à ces heures-là, accompagnait sa petite voisine, s'offrait même à la remplacer; se moquant des menottes inhabiles et trop blanches, riant du petit doigt rebelle qui s'obstinait à se cambrer dans une pose plus élégante que n'exigeait le métier. Bravement la fillette tenait bon, acceptant seulement de lui voir porter la chaudière au retour.

Voyez-vous se dessiner le petit roman, plus beau et plus vrai que tous les romans? Ce compagnon, sur la route du pâturage, devint le dévoué compagnon dans le chemin de la vie! Et c'est là, au clos, en lui voyant traire la vache, qu'il apprit à apprécier sa petite amie! Amour filial, vaillance, dévouement, énergie, complaisance, bonté, bonne volonté, etc., toutes ces rares vertus, pleines de promesses pour l'avenir, le sage observateur a su les lire, dans le fait très simple d'aller traire la vache, soir et matin! Avis aux intéressés!

Perrette.

Willow Bunch, Sask.

LA VENGEANCE DES NEUTRES

Par M. G. Hanotaux

L'Allemagne fait, à Verdun, un effort suprême pour briser le cercle de fer, parce qu'elle sait que si elle n'y parvient pas, elle n'a plus qu'à subir sa destinée. Le grand terme de la polémique officielle auprès des sujets du Kaiser est celui-ci: l'Allemagne a été ataquée par ses ennemis parce qu'ils veulent détruire l'unité germanique. Or, les Alliés, attaqués, au contraire, par l'Allemagne, n'ont jamais eu qu'un objectif: abattre le militarisme prussien. On pourrait presque dire qu'à ce résultat l'Allemagne elle-même est intéressée. Vivre sous la botte de l'Empereur des hobereaux, ce n'est pas un sort indéfiniment supportable pour une démocratie laborieuse. Déjà une fraction du parti socialiste lève la tête... C'est entendu, ne nous faisons pas d'illusion: une hirondelle n'est pas le printemps; cependant l'avenir est là. Et, en tout cas, les puissances alliées ont la conscience d'être logiques avec elles-mêmes et de lutter, partout, même chez leurs ennemis, non pour la servitude, mais pour la liberté!

La pointe extrême du militarisme prussien, celle qui a pénétré dans la chair des puissances libres et qui a déterminé la crise, ç'a été la construction de la flotte et la politique navale de l'amiral von Tirpitz. "Notre empire est sur les eaux" c'était bien l'hégémonie mondiale; Agadir, Algésiras, Salonique, Constantinople, Bagdad, les Indes et l'Egypte, tout était visé à la fois. Les convoitises se découvraient; le conflit était inévitable. Il éclata.

Mais cette politique d'invasion et de conquête maritime n'était pas en mesure de se jeter sur le monde, dès le début des hostilités, comme la conquête et l'invasion militaire se sont ruées sur l'Europe. La flotte allemande est bouclée dans le canal de Kiel: elle attend. Cependant l'Allemagne se débat dans les affres du blocus économique. Son effort est vain si ses poumons ne respirent pas. Elle étouffe.

La mer a été l'objectif suprême; elle devient, de plus en plus, le champ de bataille décisif. C'est elle qui a cadenassé l'Allemagne dans la guerre d'usure. Si l'Allemagne perd tout espoir d'obtenir sur terre la maîtrise des événements, elle n'aura plus qu'à se retourner avec angoisse vers la mer

* * *

Pour la lutte sur mer, il lui reste deux ressources: d'abord ses sous-marins et, ensuite, sa flotte tentant, à la dernière heure, un coup désespéré. Ce combat suprême, elle le retardera, sans doute, aussi longtemps que possible. Car, vaincue, elle serait à la merci du vainqueur. D'où l'importance de la guerre des sous-marins. Les sous-marins pourraient assurer à l'Allemagne, tout au moins pendant quelques mois, une sorte de maîtrise négative: tant qu'elle lutte, elle peut prétendre qu'elle n'est pas vaincue.

Mais la guerre des sous-marins a, d'autre part, pour elle, les conséquences les plus graves. Aveugle et sans frein, cette guerre frappe indistinctement les belligérants et les non-belligérants, les adversaires et les neutres, les hommes, les femmes, les enfants; la guerre des sous-marins est une abomination, un odieux scandale: la mener implacablement jusqu'au bout, c'est rompre avec le genre humain.

Voici, maintenant, que les puissances les plus décidées à maintenir une stricte neutralité, les peuples qui s'obstinaient à ne pas perdre l'équilibre, à ne pas prendre parti, ceux qui ne songeaient qu'à s'échapper aux terribles responsabilités de l'heure présente et à vivre à l'abri sous la tente sont frappés et mis en demeure à leur tour. Les Américains, grands parcoureurs des mers, subissent, chaque jour, les effets de la terreur maritime; ils tergiversent encore; combien faudra-t-il sombrer de **Lusitania** ou de **Sussex**, pour que le Président admette que le sang de l'Amérique coule avec son honneur?... Mais voici la Hollande, voici l'Espagne, la Norvège. Tous sont atteints et, journellement, la mer se vide, elle n'est plus qu'une solitude pleine d'épouvante. Pour rompre son propre blocus, l'Allemagne prétend imposer le blocus à l'univers.

Voilà donc l'aboutissement de cette convoitise et de ces ambitions! La politique navale, la politique de l'amiral Tirpitz, la politique de l'hégémonie et du militarisme prussiens se découvrent: "Que m'importent les autres peuples? Tout, pourvu que je règne. **Qu'ils me détestent, mais qu'ils tremblent!**"

Ces autres peuples, ces neutres paisibles, ces assoiffés d'impartialité, ces cuirassés d'indifférence, maintenant les voilà traqués, terrorisés, que dis-je! asservis sans lutte, vaincus sans combattre... Ne leur reste-t-il aucune ressource, aucun moyen d'action? On les isole, on les affame, on les massacre. La mer est balayée, le ravitaillement devient chose impossible, les hauts prix du fret font, de la navigation, le privilège de quelques-uns. Une sorte de paralysie mondiale est la suite de cette terreur que le sous-marin impose non point à ceux qui se battent mais à ceux qui ont compté sur la foi des traités pour être à l'abri de ces maux. Le dernier asile des lois internationales est violé. Les neutres n'ont-ils qu'à s'incliner ou bien que peuvent-ils faire, que vont-ils faire?

L'ambition navale germanique leur a fourni sans l'avoir prévu, elle qui a tout prévu, le moyen de se protéger et de se venger. La flotte de commerce allemande, pour échapper à la poursuite des vaisseaux de guerre belligérants, s'est, au début de la guerre, réfugiée dans les ports neutres. Elle y est conservée sous la foi des traités. Ces lois internationales, que les sous-marins rompent comme la toile métallique des filets, sont cependant la seule garantie, l'unique sauvegarde dont se réclament ces massacreurs de femmes et d'enfants, ces contempteurs de la paix publique, ces violateurs de la neutralité. La neutralité violée a donc le moyen de se venger: qu'elle se venge! Le droit international n'existe plus: pourquoi l'appliquer à ces flottes sans objets et sans maîtres?

Pour rendre à la mer l'activité que le sous-marin a détruite, pour compenser les pertes que les peuples non belligérants ont subies, pour assurer leur propre ravitaillement et faire baisser le prix du fret, que dis-je, pour venger leurs morts, pour empêcher sans doute de nouveaux massacres, les puissances neutres n'ont qu'à confisquer la flotte commerciale allemande et à lui rendre l'utilité et l'honneur en y arborant leur propre pavillon. Du moins, si les sous-marins attaquent ces vaisseaux, ils enverront des richesses allemandes au fond de l'eau!

Le Portugal a donné l'exemple: le Brésil va le suivre, sans doute. Les autres puissances n'ont qu'à recourir à une mesure conforme au droit strict et qui, seule, peut vraiment atteindre cette nation barbare qui, dans un accès de folie suprême, a déchaîné sa fureur contre tous les humains.

Oui, par là, elle est frappée, elle est atteinte. Déjà elle marque le coup, comme on dit: elle est visée là seulement où elle est sensible: dans son avenir économique, dans son hégémonie maritime, dans son "empire sur les eaux". A la suite des Ballin et des Donnesmark, les ligues, les cartels, les immenses intérêts aventurés sur la mer se sont coalisés. C'est d'eux qu'émane, certainement, la campagne mystérieuse qui a renversé Tirpitz et qui force le chancelier à capituler devant les exigences socialistes. L'Allemagne sent planer sur elle la vengeance des neutres.

Si le monde s'entend pour confisquer toute la flotte commerciale allemande; si, au lendemain de la guerre, l'Allemagne ruinée est obligée de consacrer dix années à restaurer ses grandes compagnies de navigation; si des débouchés d'outre-mer lui sont fermés par cet acte énergique qui n'est, en somme, qu'une mesure de légitime défense; si les nations concurrentes ont tout le temps de prendre une avance définitive, alors à quoi bon cette guerre, que devient l'hégémonie maritime, quelle dérision que la devise impériale et quel four que ce militarisme qui prétendait imposer sa double conquête politique et économique à l'univers!

Plus de flotte! L'Allemagne redevient, selon le mot de Bismarck, **un rat de terre,** après s'être crue la maîtresse de deux éléments! Oui, les neutres tiennent leur salut et leur vengeance: la flotte commerciale allemande est une rançon bien modeste pour les maux dont les accable et les menace l'ennemi du genre humain.

Gabriel Hanotaux,
de l'Académie française.

Une huile partout aimée. — Sans la moindre réclame on lança, il y a trente ans, l'Huile Electrique du docteur Thomas. Elle devait d'abord répondre aux besoins d'une petit groupe d'hommes, mais dès que furent connus ses mérites, elle se conquit un nouveau champ d'action et se répandit dans tout l'Amérique. Rien ne la vaut.

EN PROVINCE

LE PAS

MM. W. Roy et Lemire sont arrivés de Letellier, Man., par le train de mardi. M. Lemire a acheté la boulangerie Imperial. M. Roy a l'intention de se prendre du terrain sur la rivière Carotte.

• • •

Mme D. Boileau et Mlle Jeanne Boileau sont revenues de Montréal, la semaine dernière.

• • •

M. Ed. Smith a loué la salle de billard de M. J.-B. Bacon, remplaçant M. E. Rusk. Il prenait possession de la salle le 1er de mai.

• • •

Un loup de bois, cherchant fortune dans la vill edu Pas, s'est vu emprisonné dans le terrain clos en face du magasin Civic. La fortune ne lui a pas été favorable, car MM. Amédée Landry et Quigley, armés chacun d'une petite carabine 22 out, du premier coup de feu, brusquement mis fin à ses projets d'avenir.

• • •

M. Antoine Valentin, neveu de Mme A. Taillon, est arrivé la semaine dernière de Bristol, Connecticut. Il est engagé comme commis à la banque Union.

• • •

Un feu de cheminée s'est déclaré, dimanche dernier, vers les 2 heures du matin, à l'évêché. Le R. P. Guy, o.m.i., vicaire général, et le Rév. Frère Millet, luttèrent pendant une heure, avant d'avoir du secours, pour empêcher le feu de prendre aux planchers. La cheminée chauffait excessivement. Cependant il n'y eut pas de dommages conséquents.

• • •

La quête de Pâques, à l'église catholique, a donné la somme de $104.50, doublant exactement la quête de Pâques de 1915.

• • •

M. Philippe Taillon a été nommé secrétaire-trésorier de la ligue des joueurs de balle au camp de la ville du Pas pour la saison d'été cette année.

• • •

Environ 400 lots de rivière seront arpentés sur la rivière Carotte, cette année. Il y en a 175 qui sont déjà arpentés. Chaque lot contient environ 160 acres.

• • •

La Ross Navigation Co. doit faire son premier voyage à la rivière Carotte, mardi. Messieurs Taillon, Bonnet, Bernard, Godin et Gusbin font transporter des planches et autres matériaux de construction sur leurs lots qu'ils se sont choisis à la rivière Carotte, dans les environs de Saint-François.

• • •

Pour empêcher l'épidémie de la rougeole, le Dr Stephanson, officier de santé a fait fermer l'école publique et l'école séparée durant la semaine dernière. Il a aussi fermé les théâtres samedi dernier, ainsi que les églises durant la journée de dimanche. Les écoles ouvriront de nouveau samedi.

• • •

Pour des informations sur Le Pas et sur la rivière Carotte vous pouvez vous adresser à D.-F. de Trémaudan, secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, Le Pas, Man., qui vous donnera toutes les informations que vous désirerez.

D.-F. de Trémaudan.

MARIAPOLIS

Les semences sont déjà avancées. Les animaux de travail comme les hommes s'étaient habitués au repos durant les bien longs mois de neige. Ils ont repris le chemins des champs, versant la sueur dans les sillons d'où sortiront les tiges vigoureuses et les épis pesants.

• • •

Il y a assez longtemps que le joli petit village de Mariapolis est endormi. Aujourd'hui, il semble se réveiller avec la température idéale que nous avons. Nous voyons les maçons, les charpentiers, les peintres très occupés à la construction et à l'embellissement. Les propriétaires de restaurant agrandissent et font le grand ménage. de leurs établissement, confiants de faire de grosses affaires cet été, surtout si l'hôtel ferme ses portes.

• • •

L'approche de la fermeture des hôtels est un sujet d'inquiétude pour plusieurs. Le propriétaire de l'hôtel Mariapolis semble plus joyeux que jamais. Il paraît qu'il connaît son affaire!

• • •

Les automobiles sillonnent la rue Saint-Paul avec une vitesse vertigineuse. Il y en a déjà 7 dans le village. M. Edmond Laplante vient de faire l'acquisition d'un magnifique auto, et d'autres se proposent de se payer le luxe de ces belles voitures. C'est du progrès.

• • •

Il y a une ère de mariages. La série s'est ouverte par l'union de M. Adélard Desrochers à Mlle Delima Choquette.

Progrès.

SAINTE-ELIZABETH

Permettez à un petit "Valet de Coeur" de venir parler un peu de Sainte-Elizabeth. Nous lisons les nouvelles de toutes les paroisses voisines et il est pénible de ne pas voir le nom de notre petit village. Un correspondant sans nom nous apprenait de temps à autre les nouvelles les plus intéressantes; mais il a dû fuir nos environs puisque sa correspondance ne paraît plus.

Comme je crois qu'un campagnard ne doit pas se servir de doux nom, tel que "Fleurette", "Pâquerette", "Violette", mais une simple "Valet de Coeur", vous montrera au nom de tous les gens de cette paroisse comme tous les bons Canadiens-français que nous avons intérêt à la fameuse question si discutée dans le moment: la question bilingue, la question du français.

Nous sommes comme partout ailleurs prêts à nous défendre et nous irons jusqu'au bout. Unissons-nous pour gagner notre cause et si nous sommes couronnés par le succès, ce sera un hommage de plus pour nous tous Canadiens-français.

• • •

Mme Neige était pourtant partie; mais cependant la semaine dernière elle nous a laissé savoir qu'elle ne nous avait pas oublié en nous envoyant un bon petit grésil qui fit blanchir la terre.

Et ce fameux vent qui nous soulève de terre! C'est que nos cultivateurs qui ont commencé leurs semences se passeraient bien de ce bon vent.

• • •

Amateurs de la chasse, qu'avez vous fait cette année? Les outardes étaient donc plus intelligentes que l'année dernière, puisque vous reveniez toujours mains vides.

• • •

Terminons en parlant un peu de nos visiteurs de dimanche huit jours passés. Ces beaux messieurs, quelques-uns accompagnés de demoiselles, on dû se trouver désappointés en voyant que le firmament les menaçait le pluie, ce qui a dû causer quelque dommage à leur voiture fraîchement vernie. Mais une rumeur nous apprend que malgré la pluie, nos garçons de campagne n'ont pas craint d'aller passer la soirée au village. Vive Sainte-Elizabeth.

Valet de Coeur.

LORETTE

Nous avons eu dimanche le 30 avril une assemblée patriotique à Lorette. Plusieurs assemblées antérieures avaient préparé le public à celle-ci, où devait avoir lieu l'élection des officiers de l'Association d'Education Canadienne-français du Manitoba. Après avoir choisi messieurs Wm. Lagimodière, ancien représentant du coté de LaVérendrye, et Raphaël Arpin, comme président et secrétaire, on élut les officiers dont les noms suivent:

M. Wm. Lagimodière, président; MM. Séraphin Mireault et Paul Royal, M.D., premier et second vice-présidents; M. Raphaël Arpin, secrétaire; M. Ernest Gauthier, trésorier; M. l'abbé J. Dufresne, curé, chapelain.

On procéda immédiatement à la perception de la contribution fixée par le Comité Central. Dans l'espace de quelques instants, on recueillit $42.

Monsieur le Président présenta M. P.-A. Talbot, M.P.P., invité spécialement pour cette assemblée. M. Talbot nous exposa dans quelques mots la conduite qu'il avait tenue à la dernière session au Parlement, puis il nous montra par un bref exposé du passé, les droits que les Canadiens-français ont ici dans les grandes plaines de l'Ouest. Il nous encouragea aussi à s'unir comme un seul homme. Nous n'obtiendrons nos droits que lorsque, rejetant tout esprit de parti, nous nous unirons pour envoyer au Parlement une vingtaine d'hommes pour nous représenter. Lorsque ces vingt députés canadiens-français, en supposant toujours, les représentants ruthènes et polonais, même quelques Anglais de bonne foi, nous obtiendront tout ce que nous voudrons, car la peur de perdre le pouvoir est un instrument très utile ou très nuisible, suivant que l'on sait ou que l'on ne sait pas s'en servir.

M. Talbot nous déclara ensuite que tous les travaux qui avaient été promis au comté de La Vérendrye seraient exécutés cet été. La promesse lui en avait été faite encore tout dernièrement par le ministre, qu'il fallait y croire en autant que l'on peut ajouter foi à la parole de ces gens-là.

M. Talbot termina son discours en remerciant l'assemblée de ses fréquents applaudissements et de son attention.

M. le Curé, invité par le président, adressa quelques mots d'encouragement à l'assemblée, remercia M. Talbot du beau discours qu'il venait de prononcer. Mais il désirait surtout le féliciter de sa conduite héroïque et énergique lors de la dernière session au Parlement.

M. le Président remercia l'assemblée d'être venu en si grand nombre, et après décision des officiers et membres de l'Association, annonça que le 24 mai prochain, fête de la Reine, l'Association chômerait ce jour par un pique-nique. MM. Jos. Mcougall, Vertume Arpin et Aristide Desorcy furent choisis comme organisateurs de ce pique-nique.

Venez donc en famille chômer cette petite fête. Encouragez cette oeuvre à son berceau; le but en est bon, car le profit sera employé pour nos écoles du Manitoba.

Le pique-nique commencera après la messe, qui aura lieu à 9 ehures, à l'église de Lorette. L'Association d'Education Canadienne-française du Manitoba à Lorette, affiliée au Comité Central de Saint-Boniface, sera dite aussi société locale de Saint-Jean-Baptiste.

• • •

M. Alphonse Ferland est rendu à l'hôpital Saint-Boniface depuis samedi, le 6 mai. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé et espérons le voir revenir bientôt en bonne voie de guérison.

• • •

M. Michel Lagimodière est déménagé avec sa famille, à l'ancienne ferme de M. David Joyal.

Le rusé Ulysse.

SAINT-CLAUDE

Edouard Jobin, décédé



Le samedi 6 mai avait lieu l'enterrement d'un des principaux marchands de Saint-Claude, figure bien connue dans le Manitoba, M. Edouard Jobin, mort le 3 mai au soir, après une longue et pénible maladie. Il était âgé de 45 ans. Né dans un faubourg de Québec, il vint au Manitoba en 1893; après un court séjour à Starbuck, il vint se fixer à Saint-Claude, il y a 23 ans environ. A cette époque le village n'existait pas encore, au lieu et place du village actuel c'était une série d'étangs margés de roseaux et de bouquets de saules, et de véritables forêts à l'aspect sauvage et impénétrables occupaient tout le terrain que les eaux ou les marais tremblants ne couvraient point. Seule la présence d'une ligne de chemin de fer donnait quelque vie à cette région désolée où pullulaient les orignaux, les loups, les bêtes puantes, les couloeuvres, les maudits moustiques et aussi, — grâce à Dieu! — les lapins. On montre encore l'emplacement du premier chantier dans lequel, avec un Alsacien pour compagnon, M. Edouard Jobin vint tenter la fortune. Grâce à son instruction, — il était élève du collège agricole de Sainte-Ane de la Pocatière, — grâce aussi à une réelle énergie doublée d'un certain esprit d'entreprise il sut s'assurer quelques bonnes propriétés et même ne tarda pas à bâtir un magasin où il fit le commerce du fer des machineries; il y ajouta une cour à bois et plus tard les épiceries et la lingerie. C'est ainsi qu'il lui fut donné de contribuer pour sa bonne part au développement de la paroisse, en accordant aux pionniers un crédit nécessaire.

Sa générosité sur ce point ne laissa pas que de compromettre son capital. Ancien membre du conseil municipal, longtemps juge de paix, président et membre d'honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste locale, membre et président de la commission scolaire, il sut donner et de son temps et de son argent; à la veille de sa mort, lui, longtemps le président du club libéral local, froissé et dégoûté par les mesures persécutrices de Norris à l'endroit des écoles bilingues françaises, il voulut répondre immédiatement a l'appel de l'Association d'Education Canadienne-française, et c'est avec émotion, et de grand coeur, qu'il donnait sa quote-part au secrétaire local de l'Association.

Mais les soucis et les fatigues considérables et accumulées aggravaient un état de santé déjà précaire, et le conduisaient lentement au tombeau.

La paroisse entière voulut lui rendre honneur et c'est avec une certaine pompe que son corps fut conduit au lieu du repos. La société Saint-Jean-Baptiste, des enfants des écoles et les familles des vieux pionniers firent cortège derrière son cercueil. L'église était complètement drapée de noir et le service religieux comme la mise au tombeau furent fort impressionnants.

M. Edouard Jobin laisse après lui son épouse et sept enfants, dont quatre garçons. Nous prions Mme Jobin et ses enfants d'agréer l'hommage de nos sympathies et de la reconnaissance de la paroisse pour les services que M. Edouard Jobin lui a rendu.

Saint-Claude.

• • •

Naissances

Chez M. Louis Bellec, une fille.
Chez M. Bruneau, un garçon.
Chez M. V. Darel, une fille.

• • •

Rentrés au village pour les semences: MM. H. Rosset, C. Rosset, A. eBrnard, A. Fradin, J. Guyard, B. Pessaut, G. Tremorin, tous Français engagés dans l'armée canadienne et stationnés à Winnipeg.

• • •

Vendredi soir partait pour la France Julien C. Rock, réserviste appelé sous les drapeaux. C'est le chemin direct pour aller au front.

SAINT-NORBERT

In memoriam

Sur la tombe de Mme Urgel Ritchot

Douces et suppliantes comme une prière, les dernières notes des "Adieux de Shubert" se sont perdues sous les voûtes du temple; lentement, à la suite d'un cercueil que l'amitié — suprême hommage rendu à la vertu et au mérite — a recouvert de gerbes fleuries, défile triste et endeuillé, un long cortège de parents et d'amis.

Dans cette foule émue et attendrie qui passe, accompagnant les restes mortels de celle dont le bienveillant sourire, hier encore, illuminait le foyer familial, on entend des sanglots douloureux, cependant que les paroles de l'espérance "In paradisum" mettent dans les coeurs si cruellement éprouvés, un rayon divin et consolateur... Ces larmes répandues sous l'empire d'une juste douleur, Dieu les voit, ces prières s'élévant vers son trône, Il les entend, et son coeur, mystérieux refuge, asile de l'affliction, donnera à l'époux désormais privé de l'ange qui faisait la joie de son foyer, aux sept orphelins, à qui la Providence, dans ses desseins impénétrables, a ravi leur mère bien-aimée, Dieu donnera, dis-je, à ces coeurs broyés sous le coup de l'épreuve, les consolations que, Lui seul, a le pouvoir de répandre sur l'angoisse d'une telle douleur...

Ce consolant espoir qui ramène et comforte, le souvenir de la chère amie partie vers les sphères célestes, ne contribuera pas peu à le faire naître dans les âmes des parents affligés. "S'y faire toute à tous", telle était la devise de la femme forte enlevée trop tôt à l'affection des siens. Et cette devise que, dans chacun de ses actes au milieu des mille occupations diverses du ménage, comme dans l'atmosphère du salon, Mme Ritchot sut brillamment illustrer, lui avait gagné l'estime de tous ceux qui étaient en relation avec elle.

Esprit cultivé, l'amie dont nous déplorons aujourd'hui la perte, savait intéresser et amuser ses hôtes; coeur droit et généreux, elle avait pour toutes les douleurs un mot de sympathie et d'encouragement. C'est ici surtout, alors que quelqu'un souffrait auprès d'elle, que le caractère ferme et courageux de la mère aimante se dévoilait dans toute sa beauté. C'est à la mère qu'est devenue la noble tâche de former le coeur de ses enfants, de leur apprendre avec les premiers éléments des sciences, la science qui prime toutes les autres, celle de la religion.

Ceux qui ont connu Mme Ritchot savent avec quelle tendresse elle travaillait à l'éducation des chers enfants que le bon Dieu lui avait confiés... L'heure de partir est venue trop tôt et la Providence n'a pas permis qu'elle achevât son oeuvre. Mais du haut du ciel, où elle est allée recevoir la couronne promise à ceux qui auront travaillé pour la gloire de Dieu, la mère dévouée, d'épouse modèle, l'amie incomparable veillera avec sollicitude sur ceux qu'elle affectionnait tant ici-bas.

Et... en attendant que sonne l'heure bénie de l'éternel revoir toujours la chère disparue sera auprès de ceux qui pleurent en priant. De la terre au ciel, il existe un puissant lien de communication, c'est la prière et le souvenir. C'est en déposant sur la tombe à peine fermée de Mme Ritchot ce suprême tribut d'affection que nous offrons aux parents si cruellement frappés, nos plus vives sympathies.

Amicus.

SAINTE-GENEVIEVE

Dimanche le 7 mai, nous avions une assemblée pour former l'administration de notre fromagerie pour la saison 1916. Elle nous ouvrira ses portes lundi le quinze courant. Que nous allons lui en porter du lait à cette bonne fromagerie, et donner de la besogne à notre fromager qui sera, du moins nous l'espérons, contents de nous comme toujours d'ailleurs.

L'assemblée était nombreuse et enthousiaste. M. Norbert Saltel, père, a été élu président; M. A.-W. Dumaine, notre fabricant, secrétaire; MM. Jean Barras et Antoine Gauthier, directeurs: MM. B. Lédet et Auguste Barras, auditeurs. Pour vendeur, M. Auguste Legal, compétent dans cette position, puisqu'il a déjà rempli cette tâche si importante et si difficile pour quatre années passées, a dû reprendre cette responsabilité, car tous à l'unanimité le voulaient à la charge si bien remplie déjà.

• • •

Plusieurs naissances à enregistrer depuis notre dernière visite à notre si intéressante **Liberté**.

M. et Mme Auguste Legal, un garçon, Joseph-Lucien-Louis-Philippe. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Legal, de Thibeaultville.

M. et Mme Norbert Saltel, fils, une fille: Marie-Rolande-Emilienne. Parrain, M. Emile Arnal; marraine, Mlle Mathilde Leeland, tante de l'enfant.

M. et Mme Jos. Gauthier, une fille: Marie-Lucienne-Augustine. Parrain, M. Arthur Morin; marraine, Mlle Augustine Legal.

M. et Mme A. Desrosiers, une fille: Marie, Marguerite. Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Leclerc, de Thibeaultville, oncle et tante de l'enfant.

M. O.-S. Gauthier, un fils.

M. Ernest Gauthier, un fils. Parrain et marraine, M. et Mme O. S. Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

• • •

Nous avons appris avec joie que M. Théodore Gauthier, qui a été retenu au lit par une maladie très souffrante près d'un mois, est maintenant rétabli.

FANNYSTELLE

Mme Leveque, de Saint-Boniface, était en visite chez M. et Mme Maurice Piché, la semaine dernière.

M. et Mme de Froment, accompagnés de Mlle de Froment, de Somerset, Man., sont en promenade chez Mme Veuve Guilbault.

• • •

M. Henri Lessard, de Saint-Boniface, est en visite chez sa fille Mme Maurice Piché.

• • •

Après quelques jours passés en visite dans sa famille, M. Arthur Guyot est retourné à Sainte-Rose, Man.

• • •

Mme François Guyot est partie la semaine dernière pour Lorette, Man., où elle passera quelques jours chez des parents, avant de retourner à Sainte-Rose, Man.

• • •

Mlle Marie Guyot est retenue chez elle par cause de maladie. Nous espérons que son état de santé s'améliorera immédiatement.

• • •

Nous n'avons pas encore de chaleurs excessives à enregistrer. On dirait plutôt que nous sommes à l'automne qu'au printemps. Les manteaux de fourrure sont en vogue. Le poil sera en usage jusqu'au mois d'août cette année.

Il est question de passer à l'herpicide les oreilles de casquettes qui montrent une certaine usure, après 6 mois d'hiver, afin de les rendre comfortables pour l'hiver présent.

• • •

Le Rév. M. Boivin, curé de Somerset, Man., et M. le Vicaire de Notre-Dame de Lourdes, Man., sont de passage au presbytère.

• • •

M. et Mme J.-J. Black font part à leurs amis de la naissance d'une fille. Elle a portée au baptême les noms de Mary, Margaret, Nellie. Parrain, M. Chas Roberts: marraine, Mlle Nellie Hogue.

• • •

M. C. Minard, d'Aurora, Ill., est en promenade ici chez son frère M. Aby Minard.

• • •

Les autos commencent à faire leur apparition sur les rues de notre village, mais les propriétaires et leurs machines n'osent s'aventurer au loin, de peur d'empanner dans les nombreux bourbiers.

• • •

M. W.-G. Palas a eu la douleur de perdre son magnifique étalon Percheron. La perte est chiffrée dans les environs de $2,000.

Yvonnic.

HAYWOOD

C'est avec empressement que les catholiques d'Haywood ont répondu à l'appel que leur avait adressé l'Association d'Education des Canadiens-français. Aussi la sosucription faite à cet effet a rapporté la somme de $37, et c'est avec plaisir que chacun a donné pour aider une cause si noble et si juste, celle de défendre et soutenir notre belle langue française dans notre province.

Voici les noms des souscripteurs: Rév. C. Allaire, $1; Rév. Cormier, $1; Mme Baron, $1; Ed. Bazin, $1; L. Boille, $1; G. Bourassa, $1; G. Bernard, $1; E. Dagesse, $1; A. Déquier, $1; J. Dheilly, $1; O. Esnault, $1; P.-A. Fay, $1; M. Fay, $1; E. Fay, $1; J. Gadent, $1; J.-L. Gagnon, $1; F. Gautron, $1; J. Gautron, $1; E. Gautron, $1; M. Lecuuf, $1; M. Lefebvre, $1; F. DeSoulay, $1. H. Major, $1; E. Ouellette, $1; A Pachet, $1; M. Picton, $1; E. Poirier, $1; G. Prévost, $1; J. Rey, $1; A. Rey, $1; J. Robidoux, $1; A. Souque, $1; S. Souque, $1; P. Souque, $1; H. Vaillant, $1; A Vaillant, $1; J.-B. Vaillant, $1.

SAINTE-ANNE DES CHENES

Voici le compte-rendu de la deuxième série de parties de cartes organisée par le Groupe Langevin de l'A. C. J. C.

Première partie: Le prix des dames, offert par les Enfants de Marie, est gagné par leur présidente, Mlle Anna Delorme. M. N. Lacoste gagne le prix des messieurs, donné par M. Alex. Proulx. Les prix de consolation sont gagnés par Mme J.-G. Dufresne et M. B. Hupé.

Deuxième partie. — Mme Fr. Bérard et M. Philias Tougas remportent les prix, offerts par des amis du Groupe Langevin. Consolation: Mme Jos. Bérard et M. Michel Hupé.

Troisième partie. — Le prix des dames, donné par M. A.-D. Lavergne, est gagné par Mme Jos. Bérard. Consolation: Mme A. Delorme. M. R. Perreault remporte le prix des messieurs, don d'un ami, et M. M. Desrosiers, le prix de consolation.

Quatrième partie. — Le prix des dames, offert par M. L. Dufresne, est remporté par Mme Alf. Bleau. Le prix des messieurs, offert par un ami, est gagné par M. L. Perron. Consolation, Mlle B. Désautels et M. Ad. Champagne.

Cinquième partie. — Mlle S. de Margerie gagne le prix des dames, donné par M. J.-T. Toeros, et M. J.-B. Perreault le prix des messieurs, donné par le Groupe Langevin.

Dernière partie. — Prix des dames, offert par M. Jos. Girard, gagné par Mme A. Poirier; consolation, Mme A. Delorme. Prix des messieurs, offert par M. G. Girouard, gagné par M. B. Perreault; consolation, M. H. Blanchette.

Prix de série. — Celui des dames, donné par M. A. Fournier, revient à Mlle S. de Margerie; celui des messieurs, offert par M. le Vicaire, revient à M. W. Dion. Les prix de consolation sont gagnés par Mme Fr. Bérard et M. Rosaire Pelland.

On commencera une nouvelle série, dimanche prochain, le 21 mai. Cette fois, on jouera au whist.

• • •

Notre jeune ami, Joseph Hébert, élève de Belles-Lettres au Collège de Saint-Boniface, vient de remporter la bourse de sa classe aux examens universitaires. Nous félicitons de tout coeur notre ami de ce beau succès. Avec sa famille, nous nous en réjouissons, car il fait honneur à notre paroisse.

LAFLECHE, SASK.

M. Joseph Lacourcière, notaire de notre ville, a épousé à Montréal, mardi dernier, Mlle Atala Fortin. Nos voeux de bonheur à l'heureux couple.

• • •

Le même jour avait lieu également en l'église paroissiale de Laflèche, le mariage de M. Henri Beaudoin, à Mlle Rose-Anna Vaillancourt.

• • •

Notre église vient de s'enrichir d'une belle statue de la sainte Vierge, don d'un généreux paroissien.

• • •

Les travaux du nouveau couvent doivent commencer sous peu.

• • •

Les habitants de Laflèche, heureux de l'abondante récolte de l'année passée, se lancent dans l'automobilisme. Lundi dernier il arrivait deux chars entiers d'autos Ford. Et un autre est attendu.

• • •

Les semailles battent leur plein Déjà le blé lève dans plusieurs champs.

• • •

On dit que M. Wilfrid Jeneault, boulanger émérite, va sous peu installer ici une boulangerie modèle.

BROAD VALLEY

A dater du 1er juin, nous allons avoir la malle par les chars, et deux fois par semaine: le mardi et le vendredi. Cette fois-ci, la nouvelle est officielle. C'est une grande amélioration dans la correspondance qui va réjouir nos braves colons.

• • •

Notre lac Laloutre, jadis si tranquille, est maintenant troublé par les ébats joyeux des habitants de la région qui s'y donnent rendez-vous, chaque dimanche. MM. Jean Lecoq et Edmond Saelens se sont construit chacun une superbe barque; ils en profitent pour faire, avec leur famille, de bonnes promenades sur l'eau; d'autres barque sont en voie de construction. Le vieux canot d'épinette à John Guyard, qui régnait en maître sur le lac, est maintenant détrôné.

Le Parigot.

POULE D'EAU

MM. Lapierre, Marion et frère, qui cherchaient des terres infructueusement depuis longtemps dans les places environnantes, ont eu leur désir réalisé dans nos trous d'eau, comme disent certaines gens de Sainte-Rose du Lac.

• • •

MM. Ismaël Gauthier et Henri Bernardin sont revenus de leur voyage à Winnipegosis, en canot-automobile, la semaine dernière.

• • •

Dame rumeur veut que M. A. Daoust, qui remplit les fonctions de cuisinier pour la Twin Island Lumber Co., nous reviendra sous peu.

• • •

Nous avons eu de nombreuses averses, dernièrement. Cela fait prévoir une abondante récolte de foin.

J'sais Tout.

CE REFUS DE DESAVEU

Document de toute première importance et qui n'est pas à l'honneur du gouvernement fédéral. — Ce que valent les arguments de l'honorable ministre de la justice.

Le 8 avril 1915, la législature d'Ontario adoptait une loi donnant au gouvernement le pouvoir de déposer les dix-huit commissaires d'écoles élus par le peuple de la ville d'Ottawa, pour les remplacer par d'autres commissaires, nommés, ceux-ci, par le gouvernement.

Comme question de fait, quelques mois plus tard, le gouvernement remplaçait les dix-huit commissaires élus par le peuple par trois personnes désignées par une coterie de la Capitale.

La même loi qui autorise le gouvernement à imposer aux contribuables d'Ottawa une clause déclaratoire à l'effet que le Règlement 17 avait force de loi depuis le moment de son inception.

La loi du 8 avril 1915, maintenant connue sous le nom de Ch. 45, 5 George V, contenait donc deux choses: 1o la création possible d'une commission par le gouvernement, en violation des droits que possédaient les contribuables des écoles catholiques de nommer eux-mêmes leurs propres représentants; 2o l'élévation, à la dignité de loi, d'un simple règlement connu sous le nom de Règlement No 17, et qui est le moyen trouvé par nos persécuteurs d'étouffer la langue française dans l'enseignement éducationnel dans toute la province d'Ontario.

Nous contestâmes la constitutionnalité de cette loi, prétendant 1o que la législature d'Ontario outrepassait ses droits et légiférait sur une matière qui n'était pas de son ressort, et elle n'était pas de son ressort précisément parce que le mode d'élection des commissaires d'écoles a été déterminé par une législation en vigueur lors de l'entrée de l'Ontario dans la Confédération; 2o parce que le Règlement No 17, élevé à la dignité de loi par cette législation du mois d'avril 1915, entrait de plain-pied dans les statuts de la province et était invoqué par les juges comme loi édictée par la législature pour consacrer toutes les iniquités du Règlement No 17.

Comme on le voit, la demande de désaveu, en annulant la loi de 1915, enlevait au gouvernement d'Ontario le droit d'imposer à la ville d'Ottawa le choix arbitraire d'une commission inconstitutionnelle, et dépouillait en même temps le Règlement No 17 de tout l'apparat légal que lui donnait la législation ontarienne.

Il ne faut pas oublier que, si la question du choix des commissaires pour la ville d'Ottawa ne regardait pratiquement parlant que cette ville, l'imposition du Règlement No 17 à titre de loi, concernait toutes les écoles séparées bilingues de la province d'Ontario.

Nu comme un ver, le Règlement No 17 ne s'imposait à personne, parce que tout le monde savait que ce règlement était contraire aux lois existantes, mais, revêtu de tout l'apparat législatif, ce règlement habillé en loi était invoqué par les juges, non plus comme un règlement mais comme une loi qui venait d'être édictée. Le juge Meredith lui-même s'en servit pour renvoyer, après sept mois de délibéré, une cause venue devant lui, et qu'il ne jugea que lorsque le règlement fut déclaré loi par un acte positif de la législature.

Le désaveu aurait enlevé à ce simple règlement toute cette apparence qui éblouit même les juges de la Cour d'Appel d'Ontario. Le désaveu aurait rendu à son état naturel, en lui enlevant son caractère de loi, cet inique Règlement No 17.

Bref, nu comme un ver, à son début, habillé ensuite de toutes les fanfreluches dont les francs-maçons, les Orangistes et les Irlandais ont pu le revêtir, il serait redevenu, par l'exercice du désaveu, le simple ver qu'il était auparavant et l'argument suprême invoqué par le juge Meredith lorsqu'il a rendu sa décision dans la cause de Mackell contre les commissaires des écoles séparées dégringolait du camp.

Le juge Meredith, qui n'est pas le premier venu et qui a passé toute sa vie politique à guerroyer contre les écoles séparées, a compris ce que le désaveu pouvait avoir de fatal pour ses propres jugements, et il a jeté le cri d'alarme.

Le 21 mars de la présente année, le juge en chef Meredith, siégeant en Appel dans une des causes du Bureau des Commissaires des écoles séparées d'Ottawa, fit la déclaration sensationnelle suivante:

Dit le **Globe**:

"I suppose, — he said, referring to the petition to disallow the Ontario legislation, — that the Minister of Justice would be relieved to have the opinion of the Court. If we declare it **intra vires**, it would be **a bold act** on the part of the Minister of Justice to disallow it."

Le **Mail and Empire**, de son côté, dit:

"Nevertheless, he (Judge Meredith) remarked that if the Court should declare the legislation which appointed the Commission invalid, it would be a **bold act** on the part of a Minister of Justice to disallow it."

Et c'est ce que veut dire ce cri de désespoir lancé du haut du banc. Il avait été précédé par la déclaration suivante, faite encore par le juge Meredith:

"Chief Justice Meredith, — dit le **Mail and Empire**, — questions whether it would be desirable to go ahead with the case until the Privy Council had disposed of a case pending."

Et le reporter du **Globe** répète le même renseignement.

En face de ces tergiversations de la justice ontariene, il a été adopté, le 22 mars 1916, la résolution suivante à une grande assemblée tenue à la salle Sainte-Anne:

"Cette assemblée des justiciables d'Ottawa, prenant en considération les paroles infortunées prononcées par le juge en chef de l'une des Cours d'Appel de la province d'Ontario, croit de son devoir de protester, et par les présentes proteste hautement contre une déclaration qui constitue un déni de justice pour les justiciables catholiques de cette province, et une impertinence du plus mauvais aloi contre le Ministre de la Justice et contre l'Exécutif fédéral;

"Une telle déclaration est la reconnaissance implicite par le juge en chef de l'inutilité palpable de la Cour d'Appel ou de son incapacité à rendre des jugements qu'on a le droit d'attendre d'elle;

"Elle met en plus en relief la coupable intrusion d'un juge dans le domaine politique, car les paroles qu'on lui attribue, si elles ont réellement été prononcées, sont une menace non équivoque et une tentative grossière d'intimider et le Ministre de la Justice et l'Exécutif fédéral appelés à décider d'une question qui n'est pas de la compétence des juges, dont les fonctions sont de rendre justice et non pas de se mêler à des manoeuvres politiques."

C'est en face de la déclaration faite par le juge en chef de la Cour d'Apel d'Ontario, et sous le coup de la menace d'être accusé d'un mouvement audacieux que le Ministère de la Justice a eu à rédiger le mémoire qui vient d'être publié et qui donne lès raisons qui ont motivé le refus d'accorder la prière de toute une race demandant l'exercice du pouvoir donné au gouvernement fédéral par notre Acte constitutionnel.

Deux voix se font fait entendre, l'une celle de l'opprimé, l'autre celle de l'oppresseur. De tous les points du pays, du Manitoba, de l'Alberta, des provinces de l'Ouest et de l'Est et du Centre, de toute l'étendue de la Confédération la voix de l'opprimé a surgi; celle de l'oppresseur sort de l'enceinte d'une seule ville, mais c'est la voix de Toronto!!

Le Ministère de la Justice, menacé par le juge en chef, mais non influencé par l'accord monstrueux entre ses compatriotes et les Orangistes, n'a pas trouvé assez fortes les raisons des opprimés et, naturellement, il n'a pas osé tenter ce mouvement audacieux que craignait tant la justice ontarienne.

Nous allons maintenant examiner froidement la valeur des raisons que donne le Ministère de la Justice pour expliquer son refus de conseiller au gouvernement fédéral une intervention que demandait la minorité canadienne-française opprimée dans la province d'Ontario comme elle l'est encore aujourd'hui dans la province du Manitoba, et comme elle le sera demain partout où le fils d'une mère canadienne-française voudra apprendre sur les bancs de l'école avec les douces syllabes de la France, la langue immortelle de ses aïeux.

Ottawa, 8 mai 1916.

II

Le mémoire que l'hon. M. Doherty, ministre de la Justice, a savamment préparé pour expliquer son refus de recommander le désaveu de la loi, ch. 45, 5 Geo. V., comprend seize pages de papier tellière. Il en consacre huit, c'est-à-dire toute une bonne moitié de son mémoire, à analyser le Règlement No 17, et à vouloir se convaincre que, si le gouvernement désavouait la loi, le règlement lui-même ne se trouverait pas, par ce fait, désavoué.

Nous remercions le savant juge d'avoir ouvert nos yeux sur cette question. Nous pouvons lui donner l'assurance que nous étions parfaitement au courant de cette très-élémentaire distinction, parfaitement inutile dans l'espèce. Les demandes de désaveu s'appliquent uniquement à la loi et nullement à un règlement passé, voilà trois ou quatre ans. Et lorsque le savant juge, dans huit pages de son manuscrit veut nous convaincre qu'il ne peut pas conseiller au Gouverneur général en Conseil de désavouer un règlement **in se**, nous saluons en souriant cet effort surhumain qui se résume, en fin de compte, à l'enfoncement d'une porte ouverte.

D'ailleurs, nous n'avons jamais demandé le désaveu du Règlement No 17, et si le ministre veut regarder aux conclusions des requêtes qui lui ont été remises, il y verra que nulle d'elles ne demande le désaveu du Règlement No 17, mais que toutes prient Son Altesse Royale de désavouer la loi passée à la session alors dernière, et dont une des clauses élève à la dignité de loi un simple règlement passé il y a trois ou quatre ans.

Mais puisque le minstre de la Justice a bien voulu parler du règlement en question, nous allons le suivre sur ce terrain et démontrer au public que l'analyse qu'il a faite de ce règlement est parfaitement incomplète et présentée de manière à laisser comprendre au public que ce règlement, au lieu d'étouffer la langue française, lui permet une expansion quelconque dans la province d'Ontario.

Nous défions qui que ce soit, qui prendra communication des remarques de l'honorable Juge sur le Règlement No 17, de pouvoir trouver que ce règlement soit réellement une mesure persécutrice. Il y a un fait que l'honorable ministre de la Justice a complètement **oublié**, et qui change la nature du règlement du tout au tout. L'honorable ministre de la Justice, par exemple, ne dit pas que le Règlement No 17 ne s'applique qu'aux écoles bilingues, et nullement aux écoles publiques ou séparées qui ne sont pas en même temps bilingues, car c'est le règlement lui-même qui définit ce qu'est l'école bilingue.

N'est école bilingue, dit le Règlement No 17, que les seules écoles que le ministre de l'Education déclare telles, chaque année. C'est dans la volonté du ministre, et du minstre seul qui crée tous les ans ce qu'on appelle les écoles bilingues. Or, par caprice ou autrement, le ministre de l'Education à Toronto refuse de reconnaître comme bilingues, toutes les écoles canadiennes-françaises qui demandent à l'être depuis 1913. Nous citons comme preuve à l'appui de notre assertion, le refus écrit donné par le gouvernement dans les cas des écoles canadiennes-françaises de Windsor, dans le comté d'Essex, de Green Valley et de Plantagenet, à quelques milles d'Ottawa.

Le gouvernement a péremptoirement refusé de déclarer ces écoles bilingues, bien qu'elles fussent fréquentées par une majorité canadienne-française, (dans le cas de Plantagenet, tous les élèves et les contribuables sont canadiens-français), parce que, a-t-il dit, ces écoles n'étaient pas bilingues avant l'année 1913. En deux mots, la volonté du gouvernement, c'est d'étouffer l'enseignement du français complètement et irrévocablement dans toutes les écoles françaises ou canadiennes-françaises qui se sont établies depuis 1913, ou qui peuvent s'établir à l'avenir. Donc, pas de nouvelles écoles françaises pour l'avenir. Le gouvernement, dans sa libéralité phénoménale, consent à ce que les écoles qui étaient bilingues avant 1913, continuent à l'être, et c'est à ces écoles que s'applique le Règlement No 17. Or, ce règlement restreint, dans ces écoles, la liberté que l'on avait, autrefois, d'enseigner le français. En somme, le Règlement No 17 empêche complètement l'enseignement du français dans les écoles établies depuis 1913, et il restreint l'usage de cette langue dans les écoles qui étaient établies avant 1913, et le gouvernement seul, par sa propre volonté, caprice ou autrement, a le droit absolu de ne pas déclarer bilingues les écoles dans lesquelles il ne veut pas permettre l'enseignement du français.

Tous ces détails très importants sont complètement **oubliés** dans l'honnête analyse que fait le ministre de la Justice du Règlement No 17.

Le public pouvait se passer de cette analyse, les parties intéressées n'en avaient pas besoin, les ministres en Conseil ne devaient pas y tenir.

Bref, ces huit premières pages du mémoire n'apportent aucune clarté à la cause, aucun argument aux ministres, et sont par leur nature même, destinées à embrouiller la question, au lieu de la mettre sous un vrai jour.

Après ce hors-d'oeuvre, le ministre aborde la vraie question et se demande s'il doit conseiller à Son Altesse Royale de désavouer la loi ch. 45, 5 Geo. V.

La réponse qu'il se fait à lui-même occupe le reste du mémoire, mais elle est tellement embrouillée et contradictoire dans ses différentes parties, qu'il est nécessaire d'en faire jaillir les principes qu'elle contient et de les comparer dans leur application présente avec les principes déjà invoqués dans d'autres causes par le ministre de la Justice. Le parallèle est instructif et met en relief les hésitations et les contradictions d'une homme qui veut et qui ne veut pas, ou, pour parler plus correctement, d'une homme qui peut, mais qui veut se convaincre qu'il ne peut pas.

9 mai, 1916.

III

La constitution qui nous régit donne indubitablement au gouverneur général en Conseil, c'est-à-dire à l'exécutif fédéral, le pouvoir de désavouer et de mettre ainsi à néant toute législation provinciale quelconque. (Voir clauses 56 et 90 de l'Acte de l'Amérique Britanique du Nord.)

Le ministre de la justice admet l'existence de ce pouvoir quand il dit: "That the power legally exists cannot, in the humble opinion of the undersigned, be disputed."

Voilà qui est bien et nous sommes parfaitement d'accord avec le savant ministre.

Nous le sommes encore quand il ajoute:

"But such powers must, of course, be exercised upon sound principles or statesmanship and not arbitrarily."

Mais quand il continue "or in conflict with the powers of self-government committed to the Province" nous lui tirons respectueusement notre révérence et nous dénonçons cette hérésie que lui fait commettre sa mentalité qui ne peut pas être celle de notre race.

C'est une hérésie légale plus que cela, c'est une tentative audacieuse, "a bold attempt", dirait son ami Meredith, de faire avaler par ses collègues une bêtise pommée.

Ce qui est élémentaire, c'est que si le pouvoir de désavouer une loi provinciale existe dans nos statuts, l'exercice de ce pouvoir ne peut se faire et n'avoir lieu qu'en mettant l'exécutif du Dominion en conflit avec les pouvoirs des législatures provinciales.

Le conflit est l'élément nécessaire de l'exercice du pouvoir de désaveu, et proclamer que l'exécutif fédéral ne peut pas exercer son droit de désavouer une loi provinciale, c'est affirmer que la constitution est un non-sens.

Le ministre a bien voulu, dans son memorandum, citer l'opinion du comité judiciaire du Conseil privé sur la division des pouvoirs dont sont revêtus et le gouvernement fédéral et les législatures provinciales; nous allons lui rendre la même politesse et faire jaillir à ses yeux l'appréciation que le comité judiciaire du Conseil privé donne précisément sur le pouvoir de veto que possède le gouvernement fédéral.

Lefroy, dans son volume "Canadian constitution", à la page 30, dit:

"It is right to notice the veto power which the Federal Government possesses over provincial legislation, which is a special feature of the constitution of Canada distinguishing it from that of the United States. In words of the Privy Council: — (Bank of Toronto vs Lambe (1887), 12 App. Cas at p. 587) "Under the constitution of the United States, each State may make laws for itself, uncontrolled by the Federal power and subject only to the limits placed by law on the rangs of subjects within its juridiction." But in the case of Canada, the British North America Act "makes an elaborate distribution of the whole field of legislative authority between two legislative bodies, and at the same time provides for the federated provinces a carefully balanced constitution, under which no one of the parts can pass laws for itself, except under the control of the whole, acting through the Governor General." This Federal veto power is that principle of self control of which the late Mr. Cardwell, as Secretary of State for the Colonies, says, in a despatch to the Governor General of December 3rd 1864, acknowledging the receipt of Quebec Resolutions: — "The importance of this principle cannot be overrated. Its maintenance is essential to the practical efficiency of the system and to its harmonious operation, both in the general government of the several provinces."

Les décisions rendues par le Comité judiciaire du Conseil privé depuis nombre d'années, sur cette question de l'exercice du pouvoir de désaveu, ont grandement élucidé le point que nous traitons, et on peut dire sans erreur que le principe qui gouverne l'exercice de ce pouvoir laisse incontesté le droit fédéral de désavouer toute législation provinciale qui sort de la sphère déterminée de ses fonctions.

C'est une erreur de croire et d'affirmer que les matières d'éducation sont sans restrictions exclusivement du ressort des législatures provinciales, puisque l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord dit le contraire, quand il énumère les conditions qui limitent précisément l'action des législatures dans l'espèce.

Si L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord s'était contenté de dire que les matières éducationnelles étaient de la juridiction exclusive des législatures provinciales, nous comprenons que dans ce cas, les législatures auraient pu être suprêmes. Mais elles ne le sont pas puisque l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ajoute que toute législation provinciale ne peut être faite en ces matières que sujette aux conditions stipulées par la Constitution. Si donc la législature méconnait ces conditions, les enfreint, elle légifère alors dans une sphère où il lui est défendu de pénétrer, où sa souveraineté ne s'exerce plus, et où par conséquent sa législation peut être atteinte, et par le désaveu de ses lois, et par un jugement déclarant l'inconstitutionnalité de cet Acte.

En matière d'écoles publiques, nous concédons à la province une législation souveraine; en matière d'écoles séparées nous prétendons que sa législation n'est plus souveraine, puisqu'elle est soumise à l'obligation de se conformer aux conditions que la Constitution lui impose.

Donc, le principe invoqué par M. Doherty est contraire à tout bon sens et fait de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord un code de contradiction ridicule.

Nous avons toujours prétendu, nous prétendons encore que la province d'Ontario n'a pas le droit constitutionnel d'édicter une loi éducationnelle quelconque enfreignant les droits et les privilèges que la minorité confessionnelle avait lors de son entrée dans la Confédération. Et c'est précisément parce qu'elle est sortie de sa sphère d'action, de la juridiction qui lui a été assignée, que nous sommes aujourd'hui devant les tribunaux.

Le vrai principe qui doit prévaloir dans l'exercice du droit de désaveu, ce n'est pas du tout la question de savoir si l'Acte est constitutionnel ou non. C'est le bien général qui doit servir de guide et justifier le gouvernement d'intervenir. Quand nous disons le bien général, nous voulons parler de l'intérêt du Dominion ou de celui de l'Empire.

Nous savons fort bien que le désaveu soustrait une question du domaine judiciaire et est une intervention dans le domaine provincial, mais cette intervention a sa raison d'être et est parfaitement justifiée lorsqu'elle a lieu au nom de l'intérêt public, et Clément, un commentateur bien connu de notre Constitution, met parfaitement en relief la force du principe que nous invoquons.

Voici ce que dit cet auteur à la page 153 de son ouvrage (3e éd.):

(Traduction) — "Il y a une distinction très nette entre l'exercice purement politique par le gouvernement politique par le gouvernement fédéral du pouvoir de désaveu des Actes provinciaux, et l'exercice par les Cours de leur fonction judiciaire de déclarer un Acte "ultra vires". Ainsi qu'il l'a été dit par le Chancelier de l'Ontario, le contrôle de la législation provinciale que possède le gouvernement fédéral s'exerce également et comme matière d'action politique et comme pouvoir juridique, tandis que l'intervention des Cours ne s'exerce que sur le terrain juridique. Les Résolutions de Québec, sur lesquelles l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord est fondé, furent la création des esprits juridiques les plus éminents du temps au Canada: l'on s'apercevra, en parcourant les Débats sur ces Résolutions, qu'ils ont parfaitement apprécié la distinction faite plus tard par le Chancelier. Il a été clairement reconnu pendant ces Débats que l'exercice par le Gouvernement fédéral du pouvoir du désaveu devait être fait en faveur de l'unité fédérale, — e. g., — pour protéger les minorités dans les différentes parties des provinces confédérées contre l'oppression des majorités.

Et nous avons encore, à l'appui de nos prétentions, à faire connaître un témoignage que M. Doherty a donné en 1912, mais qu'il a... **oublié** en 1916. Notre prochain article lui rafraîchira la mémoire.

L'A. C.-F. d'Education d'Ontario.

AU COLLEGE

Séance d'adieux

Les finissants de cette année ont fait, vendredi dernier, leurs adieux à l'Alma Mater. Ils ont voulu, en cette circonstance, offrir à Sa Grandeur Mgr Béliveau une séance remplie principalement par deux discussions philosophiques. Les deux sujets, l'immortalité de l'âme et la liberté de l'être humain, devaient être traités sérieusement et ils l'ont été.

M. Adrien Doiron, qui avait la tâche de nous entretenir de l'importance de la philosophie, fut obligé, par suite d'une indisposition soudaine, de discontinuer son discours. On peut dire que l'auditoire a beaucoup perdu en ne l'entendant pas en entier.

L'immortalité de l'âme fut ensuite soutenue avec fermeté par MM. Ildor Joyal et Albert Brunet, contre les objections matérialistes de M. Napoléon Laporte. Les discours prononcés par ces trois argumentants contenaient, d'un côté, toute la théorie scolastique, et de l'autre les principales objections contre ce dogme; ces abrégés étaient clairs, courts et vraiment philosophiques.

M. Bellavance nous prouva d'une façon doctorale que tout homme "peut faire ce qu'il ne fait pas, et ne pas faire ce qu'il fait". Déterminisme et positivisme tombent à l'eau, sous les coups de la thèse scolastique de la liberté. On attendait la controverse de cette théorie, mais l'heure avancée ne l'a pas permise.

Entre temps, notre ami Albert Prince interpréta avec beaucoup d'âme et beaucoup d'art une poésie de Louis Fréchette, intitulée: "Vive la France". On peut dire en toute vérité que, le long de cette belle déclamation, on entendit vibrer "un esprit, une âme et un coeur". Toute autre louange serait banale. Cette partie du programme exécutée, il y eut l'adresse exprimant à Mgr l'Archevêque les sentiments respectueux et admiratifs de tous les élèves pour lui.

M. Joyal prononça ensuite, au nom de ses condisciples finissants, le discours d'adieux. L'orateur a été abondant, sans tapage et délicat, sans affectation; il a touché la note juste à tous les points de vue.

En un mot, la soirée des philosophes a été un succès; et nous les en félicitons sincèrement.

Nous eûmes le plaisir d'entendre la voix sympathique de Sa Grandeur Mgr Mathieu, archevêque de Regina. Il nous dit sa joie de se retrouver au milieu des jeunes gens, il félicita les finissants de l'intérêt qu'ils avaient apporté à la discussion de problèmes sérieux, et il les encouragea à faire un noble usage de leur liberté.

Monseigneur Béliveau répondit alors à l'adresse des élèves, en termes paternels et très affectueux. Son allocution porta principalement sur l'éducation chrétienne telle qu'on doit l'entendre. Il mit bien en relief la stupidité de ceux qui, sous prétexte de nationaliser l'enseignement, s'éloignent des traditions classiques: et cet éloignement mène au cataclysme social. La science et la foi doivent s'harmoniser: l'une est la servante de l'autre, et malheur à ceux qui veulent sacrifier la plus noble de ces deux choses au profit de la moins noble. Il ne faut pas l'oublier: "Jesus Christus heri, hodie et in succula". Telle est la vérité maîtresse, la seule: et telle est la parole que Sa Grandeur donne à méditer aux élèves.

* * *

Nos ainés s'en vont; il est juste que nous formulions nos meilleurs souhaits pour l'avenir. Pour le moment, ils sont notre espoir: puissent-ils devenir bientôt nos modèles. "Eheu! fugaces labuntur anni". Oui, les années fuient rapidement. Aussi importe-t-il de vivre intensément pendant le petit nombre de celles qui nous sont données; loin de nous consumer en voeux stériles, il faut que nous fassions rendre à nos talents le maximum de rendement. Autrement, nous serons de mauvais serviteurs et malheur à nous!

Tous ceux qui partent ont reçu chacun un talent: ils doivent le faire fructifier. Et comment pourraient-ils atteindre cet objet, sinon en se faisant les champions de la vérité, du droit et de la justice, c'est-à-dire des défenseurs de l'Eglise catholique?

Pour cela, qu'ils gardent la devise de l'institution où s'est faite leur éducation: "Ad majorem Dei gloriam". Et s'ils y sont fidèles, ce sera pour eux le succès définitif. C'est le plus cher de nos voeux...



DANS LE MONDE

Autour de Verdun

Paris, 10. — La bataille est moins violente autour de Verdun. Une attaque allemande contre les tranchées françaises entre l'Oiset et l'Aisne a été repoussée.

Il se suicide plutôt que de se rendre

Carrington, N.-D., 10. — Anfield Shiflet s'est suicidé plutôt que de se rendre aux détectives qui le recherchaient. Anfield avait tué récemment son père. Il avait tué sa mère il y a deux ans et son frère il y a huit ans.

Les Allemands repoussés à Vaux

Paris, 11. — Les Allemands ont hier soir fait une attaque contre les positions françaises à l'étang de Vaux, mais ont été repoussés avec de lourdes pertes.

Vingt-six nègres brûlés

Norfolk, Va., 11. — Vingt-six nègres, femmes et enfants, à l'exception d'un, ont trouvé la mort au cours d'un incendie dans un cinéma. Une vingtaine d'autres personnes ont été grièvement blessées au cours de la panique.

Quarante et une personnes périssent

San Luis Obispo, Cal., 11. — Le navire Roanoke a capoté durant une tempête à cent milles au large de San Francisco. 41 personnes ont perdu la vie.

A l'entrée de la Mésopotamie

Petrograd, 13. — Les troupes russes qui font campagne en Perse ont rejeté les Turcs sur Khanikin et ont presque atteint les frontières de la Mésopotamie. Elles sont devenues une menace pour l'armée turque de Bagdad.

Les Allemands sont encore repoussés

Paris, 13. — Les Allemands ont hier violemment bombardé les positions françaises au sud-ouest du fort de Douaumont et au nord de la ferme de Thiaumont. Toutes les attaques ont été repoussées après avoir coûté de lourdes pertes aux Allemands.

Devant la cour martiale

Dublin, 12. — L'officier qui a ordonné l'exécution de F. Sheehy Skeffington, journaliste irlandais, mis à mort sans la sanction des autorités militaires, subit actuellement son procès devant la cour martiale.

Contre l'Homme-Mort

Paris, 12. — Les Allemands ont fait deux attaques contre l'Homme-Mort, mais elles ont été repoussées par l'artillerie française. L'ennemi continue ses attaques contre le secteur Douaumont-Vaux. Ce qu'il veut c'est la conquête de la région entre Verdun et Metz, région très riche en fer.

Les Anglais à l'attaque

Berlin, 15. — Les Anglais ont violemment ataqué dans l'espoir de reconquérir les tranchées que nous leur avions enlevées il y a quelques jours près de Hulioch. Toutes ces attaques ont été repoussées.

Casement devant la cour

Londres, 15. — Sir Roger Casement a aujourd'hui comparu devant un magistrat de police. Ce magistrat décidera si Casement doit subir son procès pour haute-trahison.

Ulster refuse tout compromis

Berlfast, 16. — Asquith n'a aucunement réussi dans ses efforts de conciliation auprès des représentants de l'Ulster. Ulster ne veut faire aucune concession.

Les Turcs en pleine retraite

Londres, 16. — On rapporte de Petrograd que les troupes turques sont en pleine retraite.

DANS L'EST

Bagarres entre militaires

Québec, 10. — Une sérieuse bagarre a eu lieu hier soir rue Saint-Jean, entre un groupe des Russes et d'Anglais enrôlés dans des régiments canadiens en garnison. Cinq Anglais ont été battus par trois Russes qui en ont blessé un grièvement. Un peu plus tard le même groupe de trois Russes attaqua un groupe de dix Anglais et les fit tous fur.

Toronto ne veut pas payer d'impôt

Toronto, 11. — Le conseil municipal a décidé par un vote de quinze contre sept de ne pas payer la taxe de guerre provinciale. On ira jusqu'au Conseil Privé s'il le faut. L'an dernier cette taxe avait été payée sous protêt.

Mort du juge Ouimet

Montréal, 12. — L'honorable J.-A. Ouimet est décédé ce matin de bonne heure. Il avait été ministre des travaux publics sous Sir John Macdonald.

Le sénat et la prohibition

Ottawa, 12. — Le sénat a voté en troisième lecture le bill du gouvernement amendant la loi des licences de façon à ce qu'elle concorde avec celle qui favorise la prohibition.

Les pensions des soldats canadiens

Ottawa, 12. — Le comité nommé pour étudier les changements à apporter dans l'échelle des pensions aux soldats canadiens demande les changements suivants: Les soldats et les officiers frappés d'incapacité totale devront recevoir: simple soldat, $480 par année; sergent-major et maor, $510; sergent-major régimentaire, $620; officier appelé "warrant officer" $680; lieutenant, $720; capitaines, $1,000; maors, $1,260; lieutenants-colonels, $1,560; colonels, $1,890 brigadiers-généraux, $2,700.

La fête de Jeanne d'Arc

Montréal, 13. — Une grande manifestation aura lieu demain en l'honeur de Jeanne d'Arc. Des couronnes seront déposées au pied de sa statue.

Le Château Frontenac brûle

Québec, 15. — Un incendie s'est déclaré ce matin dans la cuisine du Château Frontenac. Toutes les brigades ont répondu à l'appel et l'on croit que les flammes seront maîtrisées avant d'atteindre le corps principal de l'édifice.

Vingt-cinq acclamés

Montréal, 16. — Vingt-deux libéraux et trois conservateurs ont été acclamés hier. Ca été la grande surprise de la nomination. Deux ministres seulement ont été élus. Ce sont Sir Lomer Gouin et l'honorable Mitchell. L'élection par acclamation de M. Sauvé a été une surprise car jusqu'au dernier moment on était assuré de la candidature du docteur Pager.

Il y a dans le Québec 81 divisions électorales. Dans la dernière législature il y avait 58 libéraux, 17 conservateurs. Trois sièges étaient vacants.

Les vingt-deux libéraux élus par acclamation sont les suivants:

Sir Lomer Gouin, premier ministre, Portneuf; Hon. Walter G. Mitchell, trésorier provincial, Richmond; W.-S. Bullock, Shefford; W.-F. Vilas, Brome; J.-F. Gosselin, Missisiquoi; J. Benoît, Iberville; J.-N. Francœur, Lotbinière; Arthur Godbout, Beauce; F.-A. Gendron, Ottawa; Andrew Philips, Huntingdon; J.-E. Robert, Rouville; Dr E.-M. Desaulniers, Chambly; Fabien Bugeaud, Bonaventure; George Delisle, Saint-Maurice; R.-R. Lapierre, Megantic; C.-E. Therrien, Sherbrooke; Arthur Trahan, Nicolet; H.-A. Fortin, Labelle; H. Pilon, Vaudreuil; Walter Reed, L'Assomption; E. Ouellette, Yamaska; Séverin Létourneau, Hochelaga.

Les trois conservateurs acclamés sont: C.-E. Gault, Saint-Georges, Montréal; Lieut-Col. C.-A. Smart, Westmount; Arthur Sauvé, Deux Montagnes.

DANS L'OUEST

Ils attrappent six mois

Winnipeg, 10. — Albert de Pundress et Fred Kortap, deux déserteurs, ont été condamnés à six mois de prison.

Simpson subira son procès

Winnipeg, 10. — Le lieutenant-colonel Simpson a été condamné à subir son procès aux prochaines assises. Simpson est accusé d'avoir volé le trésor provincial de concert avec d'anciens membres du cabinet Roblin.

Le même traitement qu'aux autres

Winnipeg, 10. — Thomas Kelly est soumis au même traitement que les autres prisonniers. Il peut se procurer livres et mets du dehors, mais il n'a pas le droit de fumer. Cela est défendu à tous les prisonniers.

Pour aller à Sewell

Winnipeg, 11. — Aucun bataillon en pourra aller au camp de Sewell à moins d'avoir un effectif de six cents hommes.

Pour voir Kelly

Winnipeg, 11. — Il faut demander au procureur général la permission de voir Kelly. L'honorable Hudson a permis à Kelly de lire les journaux et de fumer.

Il dément Hagel

Winnipeg, 12. — Le gouverneur du pénitencier de Stony Mountain dément de la façon la plus catégorique les allégations de Percy Hagel. Hagel, ancien forçat, fait actuellement une violente campagne contre le pénitencier de Stony Mountain et les prétendus mauvais traitements qu'on y infligerait aux prisonniers.

Noyés dans l'Assiniboine

Brandon, 13. — John Booth et sa fille, âgée de 12 ans, ont perdu la vie en traversant à gué la rivière Assiniboine. Une autre de ses filles s'agrippa à la voiture et durant une demi-heure alla à la dérive. Elle fut sauvée par deux fermiers des environs qu'attirèrent ses cris et ses appels.

"LE BEAU DEPART"

C'est un départ de soldats, bien entendu, de soldats d'infanterie de marine, auquel j'ai assisté, il y a trois semaines, et qui m'a laissé un tel souvenir que je ne peux pas le garder pour moi tout seul.

Au bout de Paris, plus loin que la gare d'Austerlitz et le quai d'Ivry, entre d'immenses hangars fauchés de courants d'air, sur une des nombreuses voies s'allongeant et se croisant à perte de vue, parmi des chargements de matériel et de fourrage déjà formés et n'attendant plus que leur locomotive, un train vide venait d'être doucement, soigneusement amené..., et aussitôt débouchait des constructions voisines le régiment qui devait le remplir.

Il ne s'embarquait pas tout de suite. Des hommes se postaient en factionnaires le long de la voie, face au côté montoir, et tandis que les officiers souriants, imperturbables d'énergie tranquille, faisaient les cent pas, les marsouins, en toute liberté, allaient, venaient, sans pourtant trop s'éloigner.

Qu'ils étaient beaux! J'aurais voulu pouvoir les regarder et les détailler un par un, les admirer jusqu'au soir. Ils disparaissaient sous les fleurs. Chaque homme n'était qu'un porte-bouquet. Ils avaient à leur képi des fleurs en couronne, en plumet, en pompons; ils en avaient aux boutonnières et dans toutes les ouvertures de leurs capotes, dans toutes leurs poches, une couchée sur l'oreille, à côté de la cigarette, une plantée au coin de la bouche, à la façon des gitanes; ils en avaient tout autour des reins, rangées et enfoncées dans le ceinturon où elles formaient une cartouchière de roses..., et sur leur sac en hottées, et dans le canon des fusils où on eût dit qu'elles trempaient dans l'eau...

Echauffés par l'étape d'allégresse qu'ils venaient de rendement fournir à travers la population qui les avait acclamés et meurtris de feuillages, ils montraient un visage rayonnant. Leur peau brune, jaune, noire, astiquée sous tous les climats par les intempéries de toutes les saisons, cuite au soleil d'Afrique ou d'Asie, teinte de tous les bistres que procurent les colonies, miroitait comme un cuir mouillé. Ils ruisselaient de sueur, la cravate dénouée, le cou nu, col ouvert, et maigres, nerveux, le genou sec, avec des pommes d'Adam, hérissées de crin qui saillaient sous leur menton, dures comme pierre. Leurs yeux fulgurants n'étaient qu'une braise.

Ils se croisaient, s'interpellaient, s'envoyant au passage de rudes taloches d'amitié, tandis que les plus alertes, chargés de dix à quinze bidons qui sonnaient creux, couraient à l'assaut des plus proches fontaines.

J'avisai un de ceux qui stationnaient, un petit brun, d'aspect débrouillard et hardi, pas gras, mais qu'on sentait avoir l'âme chevillée. Une figure à la blague, une barbe courte et emmêlée de chiffonnier, et une dent de devant, en haut, cassée en pointu dans une bouche gouailleuse et noire. On causa. Il avait dû tellement chanter la "Marseillaise" et crier si fort: "Vive la France!" qu'il n'avait plus de voix. Rien ne sortait de sa gorge éraillée qu'une espèce de sifflement de soufflet crevé. Il ne parlait qu'avec sa volonté. Je le compris pourtant quand, sur ma demande, il me dit son nom: "Loeillet..., oui, Monsieur, comme un oeillet." Il m'apprit que le régiment était le 21e, qui venait d'Issy-les-Moulineaux, avec d'autres arrivés du Maroc. Lui, il était du Maroc. Il me montra l'ancre rouge de son col; et, brusquement, des noms africains, des noms de combats auxquels il avait pris part jaillirent de sa poitrine. Il les crachait avec l'accent guttural qui leur convenait et les rendait plus lointains. Je citai des chefs. A chacun d'eux, son visage raviné riait.

—Si je les connais!

Et quand je prononçai le nom de Gouraud, il dit simplement:

—Gouraud! Ah ben! Parlez-lui de moi, Loeillet!

Et il claqua de la langue.

Etait-ce vrai? Se vantait-il? Me faisait-il aller? Peu importe! Cher Loeillet, tu étais si soldat, si bon troupier du sable et de la palmeraie, si complet et pur "marsouin" que tout est bien de toi et que tu les absous, quoi que tu fasses, puisque tu pars bouillant et aphone avec tant de belle humeur!

Une femme en cheveux, qui portait un enfant, s'approcha de nous, sympathique, pour nous écouter. Alors, il se tourna vers elle en lui disant:

—Laissez-moi vous en offrir une.

Et, détachant de son képi une fleur, il la lui tendit. Elle la prit avec modestie: "Merci, Monsieur", tandis que le bébé, innocent et rageur, gesticulait pour s'en emparer. C'était une pauvre fleur de rien, qui n'en pouvait déjà plus, qui retombait, tête molle, exténuée... Mais personne ne paraissait s'en apercevoir et nous la regardions tous les trois avec la même attention émue, ainsi que la plus rare des orchidées! Je dis à la femme:

—Il faudra la garder, la mettre dans un livre.

—Sûrement! fit-elle à mi-voix.

Pendant ce temps, à trois pas, un caporal avait entrepris à la craie, sur un wagon, une manière de bête horrible et antédiluvienne, coiffée d'un casque à pointe, et les camarades, graves, silencieux, suivaient son beau travail avec l'air de respect touchant que devait avoir François Ier en regardant peindre Titien.

Mais tout à coup, il se fit un brouhaha de commandement. La machine siffla. Loeillet porta deux doigts à sa visière cabossée que balayait un dahlia:

—... bliez pas... Gouraud?

Tous sautaient, bondissaient dans les voitures qui, en une minute, furent pleines.

—Complet, mon vieux, plus un fauteuil! Va donc voir au wagon des dames!

La plupart avaient retiré leurs capotes, qu'ils avaient drapées ainsi que des tapis d'Orient et mises à sécher à l'envers, en dehors des compartiments. Le train grogna. Les tampons s'entre-choquèrent comme si c'était le signal, et la machine s'ébranla pas vite pour que nous puissions les voir encore.

Tous, massés, serrés en groupes, en paquets, aux ouvertures des panneaux, s'offrant à pleine poitrine, coiffés et harnachés de fleurs, chantaient, criaient, hurlaient leur révolte, leur joie, leur force,leur jeunesse, leur sauvage colère... Ils éclataient d'impatience et de mâle avidité: ils étaient terribles, farouches et gais, et aussi candides et imposants dans leur belliqueuse fureur. Par ces soupiraux où, d'ordinaire, on aperçoit les calmes naseaux des boeufs rangés, sortait çà et là le cuivre d'un clairon lançant une rauque sonnerie... Nous n'étions, sur le quai, qu'une quinzaine de personnes, une toute petite haie, et pourtant ils nous en donnèrent comme pour 100,000 hommes place de la Concorde! Ils nous jetèrent leur coeur de soldats, le serment de leurs poings levés, leurs plus beaux cris, leurs plus beaux regards, leurs suprêmes pensées.

Et c'est alors qu'un officier, le buste hors de la portière, tendant sa main que je pressai, me dit au passage:

—Nous ne promettons rien. Nous tiendrons.

Admirable parole qui résumait en une formule lapidaire tout le programme du devoir présent. A l'inverse de ceux qui promettent tout et ne tiennent rien, le colonel trouvait spontanément cette devise magnifique de l'armée française: "Ne rien promettre et tenir."

Où sont-ils aujourd'hui, mes marsouins du 21e? Je n'en sais rien. Mais leur départ me garantit leur arrivée. N'importe où, sous n'importe quel feu, ils tiennent.

Henri Lavedan,
de l'Académie française

LA CROIX ROUGE FRANCAISE

Une branche de la Croix Rouge, branche reconnue par le Marquis de Vogüé, président du comité central de Paris, vient d'être établie à Winnipeg.

Un "Day of France" aura lieu le 23 mai. Ce mouvement a l'encouragement du premier minstre et du maire de Winnipeg.

Les dames de la société de Winnipeg et de Saint-Boniface vendront des drapeaux français et des fameux 75 au profit de cette oeuvre.

"POURQUOI NOUS PARLONS FRANCAIS"

La conférence intitulée "Pourquoi nous parlons français" que devait donner M. de Trémaudan au bénéfice de l'Association d'Education et qui n'avait pu avoir lieu le 7 mai dernier, a eu lieu dimanche soir au Manitoba Hall et a été un franc succès, attirant un bel et nombreux auditoire. M. le juge Prendergast, président de l'Association d'Education, présidait et présenta le conférencier à l'auditoire.

En un langage clair, précis et modéré, néanmoins éloquent, M de Trémaudan accumula les arguments historiques en faveur de sa thèse. Il démontra que si nous voulions que nos enfants sachent bien le français, nous voulons aussi non moins énergiquement qu'ils sachent l'anglais et que nous n'épargnerions aucun effort pour rendre aussi effectives que possible nos écoles.

La réunion se termina par l' "O Canada" et "Dieu Sauve le Roi".

Les recettes de cette conférence vont au fonds de l'Association d'Education.

SAINT-BONIFACE

Mgr Mathieu, archevêque de Regina, était de passage à l'archevêché, à la fin de la semaine dernière.

* * *

La Société Saint-Jean-Baptiste a tenue une importante et nombreuse réunion dimanche après-midi, dans la salle des séances du conseil municipal. M. J.-A. Beaupré, avocat, présdait. M. Alexandre Bernier était secrétaire de la réunion. Il a été décidé de former un comité spécial, composé du président de la société, du secrétaire et de M. Noël Bernier, pour s'entendre avec le comité central de l'Association d'Education et le comité local sur les meilleurs moyens de coopérer au succès du congrès de l'Association d'Education qui aura lieu le 27 et le 28 du mois de juin. Un autre comité, composé du président, du docteur Lachance et de M. Noël Bernier, devra voir à l'organisation de la manifestation religieuse à la cathédrale. On suggéra aussi à cette réunion d'avoir l'après-midi un pique-nique et une séance littéraire et musicale le soir.

* * *

Les bulles concernant la nomination de Mgr Béliveau au siège de Saint-Boniface et donnant les limites du diocèse ont été lues dimanche à la grand'messe.

A L'UNION CANADIENNE

La Banque Northern Crown vient de transférer M. Camille Schwartz de Saint-Boniface à Govan, Sask., où il occupera la position de payeur. M. Schwartz tient à faire partie de l'Union, à l'avenir, comme par le passé. Bon voyage.

* * *

Donnant une résultat de 13 à 5 pour le Club Catholique, la partie de balle au camp, ou plutôt la partie de plaisir qui eut lieu dimanche dernier entre le Club Catholique et l'Union Canadienne, fut des plus intéressantes. Il y en aura une autre dimanche prochain, à 3½ heures. Venez en foule.

Arbitre: Jos Hern; marqueur, G. Lemay.

* * *

Pour ma part j'aime mieux que le Dr Laurendeau frappe avec un marteau qu'avec un crayon.

La Barbe.

* * *

(Service particulier)

Au moment d'aller sous presse nous recevons le communiqué suivant:

Notre secrétaire est atteint de "l'anglophobie", c'est-à-dire qu'il voit des anglicismes partout. La maladie a été déclarée chronique dernièrement, lorsqu'il affirma que les points étaient des anglicismes et qu'il fallait les remplacer immédiatement par des traits d'union. Ne vous inquiétez pas trop cependant, chers camarades, cette maladie est plus souffrante pour les autres que pour lui.

SACRE-COEUR

Dimanche dernier, la Société des Enfants de Marie a vu s'enrôler sous sa blanche bannière six nouvelles congréganistes: Mlles Florida Corriveau, Eugénie Coste, Paule Sala, Agnès Faulner, Albertine Tétreau et Marie-Louise Gingras. Le R. P. Normandin, directeur, a prêché sur les avantages qu'offre à ses membres la Société de la Sainte Vierge. Au salut du Saint Sacrement, Mme M.-L. Bessette chanta de sa belle voix de contralto un magnifique Tantum Ergo.

Les dignitaires pour l'année courante sont: Mlles Adélia Pattenaude, présidente; Béatrice Olivier, vice-présidente; Annette Dostert, sec.-trésorière; Yvonne Gosselin, sacristine; René Castéla, choriste; Mathilda Laplume, porte-bannière, et huit conseillères.

* * *

Le R. P. Faure, o.m.i., qui par son éloquence et son savoir, a attiré à l'église du Sacré-Coeur toute la population canadienne-française de Winnipeg, lors de la retraite annuelle, continue tous les dimanches sa série de sermons toujours de plus en plus intéressants. Quelle bonne aubaine pour nous. Le R. P. Faure prêchera sous peu la retraite des Révérendes Soeurs de la Miséricorde, celle des Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et enfin la retraite des Missionnaires Oblats de la Province du Manitoba.

* * *

Baptêmes

Emma-Marguerite-Marie, fille de Joseph Pélissier et de Marie Prince. Parrain et marraine: Albert Prince et Emma Prince.

Joseph-Alphonse-Arthur, fils de Alphonse Létourneau et de Aldora St-Germain. Parrain et marraine: Joseph Laplante et Délima Laplante.

CONCERT-BOUCANE

L'honorable juge **Prud'homme** parlera au **Sacré-Coeur** de son voyage à **Rome**

Que pense-t-on à Rome?

Si vous voulez le savoir, venez au concert-boucane qui se **donnera** le 24 mai prochain dans les salles de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg. L'honorable juge Prud'homme, délégué des **Canadiens-français à Rome dans la question de la division du diocèse, vous le dira.**

Que pense-t-on à Rome?

Vous le saurez le 24 mai au soir si vous venez entendre le juge Prud'homme.

* * *

Cigares, cigarettes, tabac, pipes, rafraîchissements gratuits. Admission: vingt-cinq sous.

EN VOYAGE

Samedi soir M. Emeri Normandeau partait pour un voyage de 6 à 7 mois au lac Louise, Colombie Anglaise, où il est envoyé par la compagnie Bannantyne, comme surveillant des travaux d'un hôtel qu'on est à construire.

Depuis plusieurs années M. Emerie Normandeau est employé de la compagnie Bannantyne, où il a acquis une grande renommée. Nous lui souhaitons tous un bon voyage.

* * *

REMERCIEMENTS

La famille Lord, Saint-Norbert, désire exprimer ses sincères remerciements pour les témoignages de sympathies reçus à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper.

DECES

M. Azarie Gauthier, de Sainte-Agathe, décédé dimanche soir, à l'âge de 75 ans. Service et sépulture vendredi, à dix heures et demie. Parents et amis sont invités sans autre invitation.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

PROBLEMES NATIONAUX

Nous venons de lire les six conférences magistrales de Bourassa, intitulées: Hier, Aujourd'hui, Demain.

Il paraît bien difficile — pour ne pas dire impossible, de condenser en si peu de pages, plus d'idées substantielles et bien documentées sur les graves problèmes nationaux.

Ces problèmes intéressent, d'abord, les sommités sociales qui ont — devant Dieu et devant les hommes — une redoutable responsabilité!

Ils intéressent aussi tous les électeurs; en un mot, le peuple, qui, trop souvent, se laisse séduire, tromper et asservir par les saltimbanques politiques.

Or ici, les coulisses du théâtre sont enlevées pour faire voir à ceux qui veulent s'instruire, les dessous de la comédie et toutes les horreurs de la sanglante tragédie.

Ce qui nous a le plus frappé, dans cette lecture, ce sont les réflexions typiques et profondes au sujet de ce qu'on appelle la "philosophie de l'histoire".

L'auteur termine en esquissant un sage programme de politique internationale, qui, seul, peut assurer une avenir meilleur.

Brochure in-8o: $0.85 franco.

L. M.

Willow Bunch, Sask.

On accuse la police

Winnipeg, 12. — Le soldat Mayo accuse la police de l'avoir brutalisé. Mayo a été arrêté pour ivresse.

Il marche 224 milles

Winnipeg, 12. — F.-W. Sheppard a marché à pied de Port Nelson à Le Pas pour venir s'enrôler.

Le gouvernement donne $250

Winnipeg, 12. — Le gouvernement a accordé un octroi de $250 au lieutenant La Haye pour aider au recrutement de 250 Canadiens-français au Manitoba.

Un an de prison pour avoir déserté

Winnipeg, 13. — Edmond Dufresne a été condamné à un an de prison pour avoir déserté son bataillon. Il appartenait au 90e.

Accusations fausses

Winnipeg, 13. — Newton, chef de la police, déclare que les accusations du soldat Mayo qui allègue avoir été cruellement traité par la police, sont fausses.